



PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020



Le budget principal retrace les activités de nature administrative de l'EPCI, non assujetties à la TVA. Il est soumis à la nomenclature M14.

Il s'agit d'un budget exprimé en montants TTC récupérant la TVA grevant ses investissements au travers du FCTVA.

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET PRINCIPAL	1981	SPA	M14	REGIE / Marchés publics	BUDGET TTC

Un certain nombre d'activités sont retracées et individualisées dans le cadre de budgets annexes. Les nomenclatures comptables dépendent de la nature de l'activité : les services publics industriels et commerciaux (SPIC) appliquent la M4 (M49 pour les services de l'eau et de l'assainissement) tandis que les services publics administratifs (SPA) retracent leurs opérations budgétaires dans le cadre de la M14. Le tableau ci-dessous retrace le détail des différentes activités de la CCCA individualisées dans des budgets annexes :

BUDGET	DATE DE CREATION	TYPE DE SERVICE PUBLIC	NOMENCLATURE COMPTABLE	MODES DE GESTION	GESTION DE LA TVA
BUDGET ANNEXE DELEGATION PISCINES	2013	SPA	M14	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES	2000	SPA	M14	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU	2003	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2012	SPIC	M49	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL	1993	SPIC	M4	AOT	BUDGET HT
BUDGET PORT DE PLAISANCE	2005	SPIC	M4	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE VIABILISATION ZI de SASSEVILLE	2015	SPA	M14	REGIE	BUDGET HT
BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC ORDURES MENAGERES	2017	SPIC	M4	REGIE	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE	2017	SPIC	M4	DELEGATION	BUDGET TTC
BUDGET ANNEXE VIABILISATION PARC D'ACTIVITES TERTIAIRES ET SCIENTIFIQUES	2017	SPA	M14	REGIE	BUDGET HT

Par délibération en date du 11 décembre 2019, le Conseil Communautaire a décidé de fusionner le budget annexe La Clusaz avec le budget Principal.

Lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 05 février dernier, le Conseil Communautaire a largement débattu des enjeux financiers de notre institution et confirmé la trajectoire d'évolution du budget à moyen terme, et ce, dans la continuité des orientations décidées.

Les propositions budgétaires soumises à votre examen sont le fruit du travail des services et des commissions thématiques. Elles sont conformes à ce qui a été présenté au débat d'orientation budgétaire et validées par la commission des finances, en sa séance du 17 février 2020.

Les actions de la Communauté de Communes et la mise en œuvre des projets décidés seront réalisées en préservant les grands équilibres budgétaires. En effet, l'EPCI peut se prévaloir d'une situation financière saine en disposant de ratios budgétaires de bonne tenue, notamment en matière de taux d'épargne brute et de capacité de désendettement. L'encours de la dette est en décroissance et le fonds de roulement est préservé.

Le budget 2020 reprend les résultats de l'exercice antérieur, par anticipation ainsi que les restes à réaliser, tant en fonctionnement qu'en investissement.

La construction budgétaire 2020 intègre les différents paramètres suivants :

○ Ceux liés aux objectifs politiques et stratégiques

Les objectifs politiques et stratégiques qui ont présidé à la construction du budget 2020 s'articulent autour **des axes prioritaires suivants** :

- **maintien des taux d'imposition** (ménages et entreprises) et de la **politique tarifaire**,
- **poursuite du plan d'optimisation budgétaire** en maintenant un service public de qualité,
- **maintien des ratios financiers d'un bon niveau** (taux d'épargne brute, délai de désendettement, ...),
- **poursuite de l'optimisation des taux d'exécution** en section d'investissement,
- mobilisation de tous les dispositifs de financement potentiels « **culture de la recette** »,
- taux de progression maximum des dépenses de fonctionnement des services **de 2%**, hors mesures nouvelles, **par rapport au compte administratif anticipé 2019.**

○ Ceux liés au contexte

Le contexte budgétaire 2020 est notamment marqué par :

① les paramètres internes :

- la **reprise de la gestion de la compétence tourisme**, sous forme associative, au 1er janvier 2020,
- la mise en place de la **structure de coordination de la GEMAPI** intégrant le trait de Côte sur la frange littorale, sous l'égide du Département de la Seine-Maritime,
- la mise en œuvre de la **modification de l'intérêt communautaire relative à la voirie et accessoires**, avec l'inscription de crédits dédiés en 2020,
- le lancement d'études relatives à la mise en place d'une **nouvelle structure de gestion pour le Port Intercommunal de St Valery en Caux**, eu égard à la nécessité d'en préserver les équilibres financiers,
- les études préalables à la construction d'un **nouvel espace culturel communautaire (AMO)**, dans un contexte de contraintes techniques et géologiques,

- la mise en œuvre du **contrat de territoire 2017-2021 signé avec la Région et le Département**, pour 5 projets communautaires (de près de 10 M€ HT) financés à hauteur de 4 800 000 €, soit environ 50%.

- la mise en place d'actions appropriées (mobilité, transports, PLUI...) visant à développer **un projet de territoire** dans le cadre du **concours international d'idées UP**, où une réflexion a été menée afin d'anticiper l'éventuelle évolution de la CCCA,

- **une solidarité renforcée envers les communes** : enveloppe globale de DSC majorée de 280 000 €,

② les paramètres externes :

- Bien que l'enveloppe de la DGF soit prévue de manière quasi-constante dans la loi de finances pour 2020, les baisses internes seront, comme chaque année, financées via une ponction sur les dotations ajustées (dotation forfaitaire des communes, dotation de compensation, DC RTP),

- La dotation de compensation, qui est l'une des composantes de la DGF des EPCI, sera une nouvelle fois impactée à la baisse (-2%),

- Le maintien des prélèvements au titre du redressement des comptes publics et du FNGIR, hormis le FPIC,

- La suppression progressive de la taxe d'habitation sur la période 2020-2023, d'une part, et l'attribution en 2021 d'une quote-part de TVA nationale en compensation, d'autre part,

- Une prévision des bases fiscales pour 2020 selon les modalités suivantes :

- revalorisation des valeurs locatives des locaux affectés à la résidence principale : +0,9%

- pour les autres bases (taxes foncières, CFE), revalorisation forfaitaire selon l'IPCH, soit 1,2%

En termes d'investissements dédiés aux projets structurants, des crédits sont affectés au financement :

- des travaux destinés à la base de loisirs du Lac de Caniel,

- au programme de voirie communale et départementale,

- à la Nouvelle Zone de Développement Economique,

- à l'Avant-Port,

- à l'Aérodrome,

- à la Réhabilitation du bâtiment ex-Techman (phase 2) et aux études liées à la construction de l'Espace Culturel Communautaire.

La présentation se limite, dans un premier temps, en l'analyse du seul budget principal (La Clusaz incluse) qui représente plus de 80% des mouvements budgétaires de la communauté de communes. Le projet de budget primitif 2020 s'établit en dépenses et en recettes à la somme de **91,3 M€**.

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 34,8 M€ et en investissement à 24,2 M€.

Présentation simplifiée du budget

BP 2020

Budget Principal

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	34 838 176 €	Recettes réelles	38 402 686 €
Dépenses d'ordre	22 783 229 €	Recettes d'ordre	2 515 000 €
Restes à réaliser	592 436 €	Restes à réaliser	0 €
Déficit de fonct. reporté	-	Excédent de fonct. reporté	17 296 156 €
TOTAL FONCT.	58 213 842 €	TOTAL FONCT.	58 213 842 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles	24 164 936 €	Recettes réelles	3 877 863 €
Dépenses d'ordre	2 515 000 €	Recettes d'ordre	22 783 229 €
	2 944 516 €		2 944 516 €
Restes à réaliser	2 307 431 €	Emprunt	0 €
Déficit d'inv. reporté	1 147 889 €	Restes à réaliser	753 003 €
		Affectation	2 721 161 €
		Excédent d'inv. reporté	0 €
TOTAL INV.	33 079 772 €	TOTAL INV.	33 079 772 €

BUDGET GLOBAL

91 293 614 €

91 293 614 €

Les opérations d'ordre entre sections qui s'élèvent à 22 783 229 € (*Dépenses de fonctionnement / Recettes d'investissement*) se répartissent ainsi :

- 18 953 252 € en 2020 contre 15 007 621 € en 2019 au titre du virement en section d'investissement
- 3 829 977 € en 2020 contre 3 532 973 € en 2019 au titre des amortissements (obligatoires)

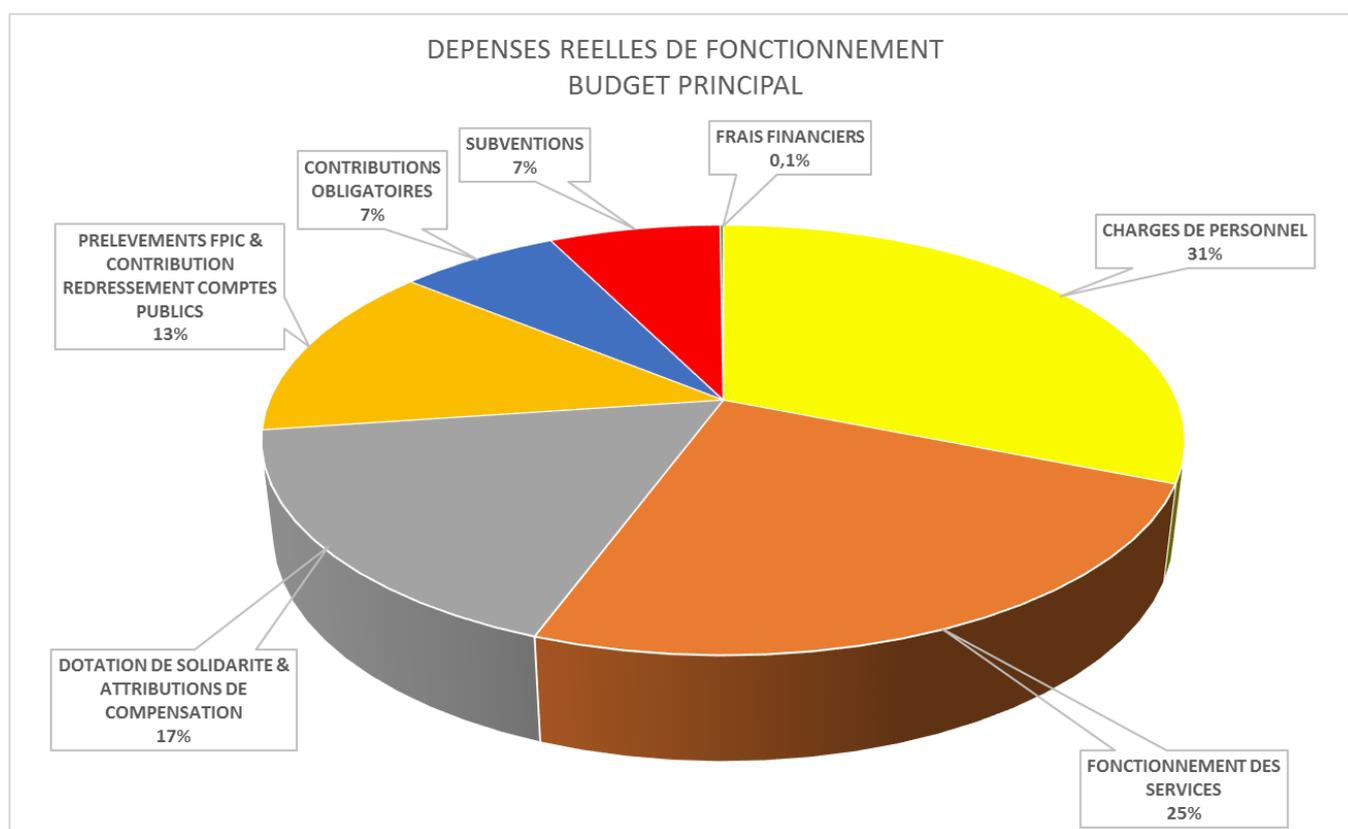
Ces 2 opérations concourent à l'autofinancement de la section d'investissement.

L'épargne brute est constituée de 2 parts :

- dotation nette aux amortissements : 1,3 M€
- virement prévisionnel à la section d'investissement (hors excédents reportés) : 1,7 M€

Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL	
CHARGES DE PERSONNEL	10 848 565 €
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	8 512 225 €
DOTATION DE SOLIDARITE & ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	5 990 000 €
PRELEVEMENTS FPIC & CONTRIBUTION REDRESSEMENT COMPTES PUBLICS	4 609 537 €
CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	2 330 236 €
SUBVENTIONS	2 501 280 €
FRAIS FINANCIERS	46 333 €
TOTAL - DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	34 838 176 €



Les charges de personnel du budget principal, qui représentent environ 31% des dépenses réelles de fonctionnement, comprennent également la rémunération des agents titulaires des budgets annexes SPIC et des personnels intervenant sur les budgets annexes. Une refacturation est alors réalisée en fin d'année pour un montant prévisionnel 2020 de 596 113 €¹. Par ailleurs, un certain nombre de remboursements de charges de personnel est prévu au titre des congés maternité et maladie en cours (251 838 €). Ainsi, la dépense nette de charges de personnel s'établit, pour le budget principal, à 10 000 614 € contre 9 777 398 € au BP 2019.

¹ La refacturation des personnels aux budgets annexes SPIC apparaît au compte 70841 « Mise à disposition de personnel aux budgets annexes ».

Les dépenses de fonctionnement des services s'établissent à 8 512 225 €, et comprennent, notamment, quelques éléments nouveaux :

- l'entretien des parkings et accessoires en application de la nouvelle définition de l'intérêt communautaire (200 000 €)
- la contribution obligatoire au nouveau syndicat mixte de la Frange Littorale (120 000 €)
- le développement du programme d'électrification et d'éclairage public (160 000 €)
- la mise en place d'une étude pour la définition d'un plan pluriannuel d'entretien des bâtiments communautaires (50 000 €)

L'enveloppe globale de la dotation de solidarité communautaire est prévue avec une évolution de 5%, soit plus 280 000 €. L'article 256 de la loi de finances pour 2020 autorise, dorénavant, les communautés de communes à fiscalité additionnelle à fixer librement l'enveloppe globale de dotation de solidarité communautaire.

Les attributions de compensation pour nuisances environnementales (éoliennes) sont prévues en application de la délibération adoptée en 2017 :

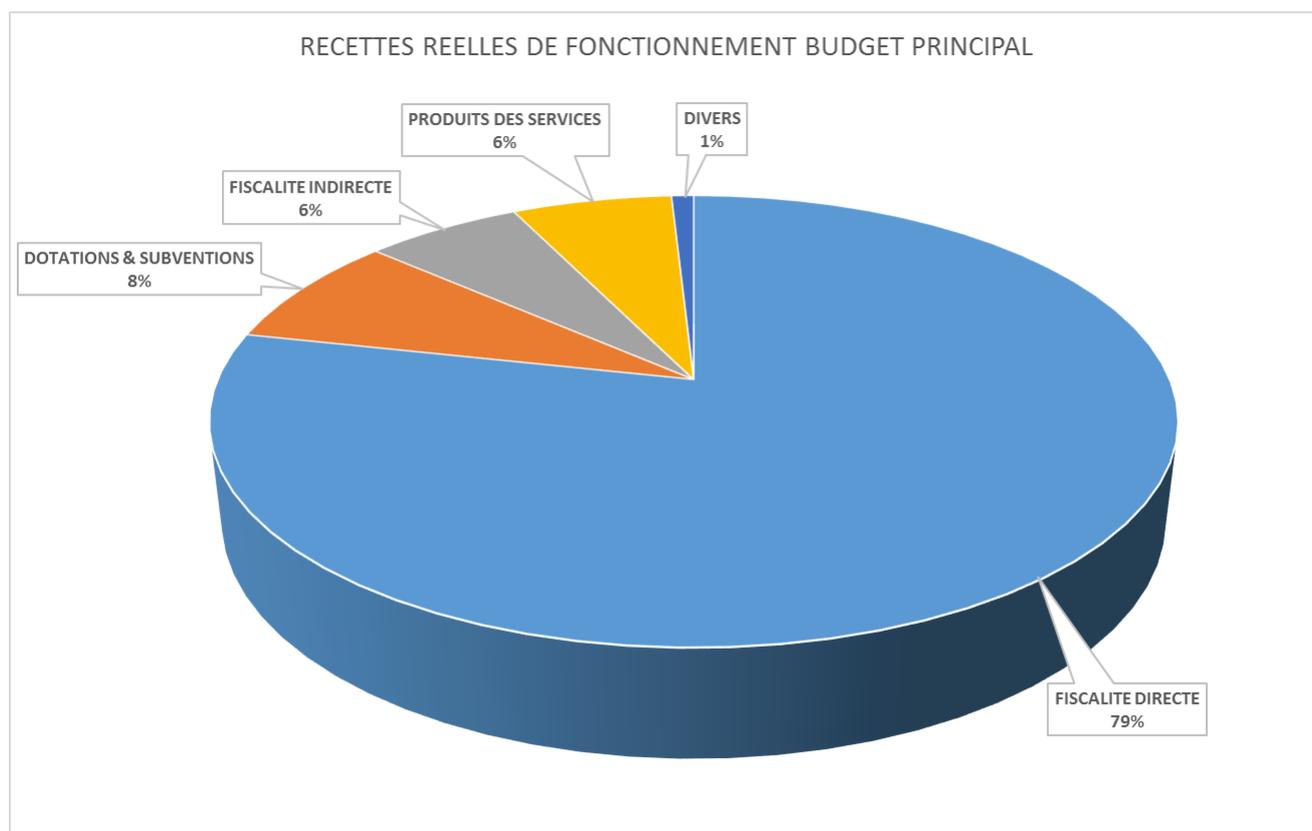
une attribution de compensation pour nuisance environnementale fixée à 20% du produit fiscal éolien estimée en 2020 à 110 000 €. L'évolution constatée comparativement au BP 2019 (218 000 €) s'explique par des régularisations successives effectuées par la DGFIP dans le cadre de rôles supplémentaires sur les exercices précédents.

Les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FNGIR et du redressement des comptes publics sont maintenus constants par rapport à l'année 2019. Le FPIC a été estimé à partir de la contribution effective 2019 à laquelle une légère progression a été appliquée afin de tenir compte de l'évolution nationale des critères de prélèvement.

Enfin, les contributions obligatoires comprennent essentiellement les participations aux différents organismes de regroupement pour 2 330 236 € (SMITVAD, Syndicats de Bassins Versants, Seine Maritime Numérique, Syndicat Mixte de la Frange Littorale...).

Les recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL	
FISCALITE DIRECTE	30 118 242 €
DOTATIONS & SUBVENTIONS	3 094 366 €
FISCALITE INDIRECTE (TEOM & Taxe de séjour)	2 401 000 €
PRODUITS DES SERVICES	2 449 778 €
DIVERS	339 300 €
TOTAL - RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	38 402 686 €



La fiscalité directe locale représente la principale ressource de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre, soit 79% des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit principalement de la taxe d'habitation, du foncier bâti, du foncier non bâti, de la cotisation foncière des entreprises, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et des impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

FISCALITE DIRECTE LOCALE 2020 PREVISIONNELLE	
FONCIER BÂTI	13 482 507 €
CFE	9 090 954 €
TAXE D'HABITATION	3 738 623 €
CVAE	2 796 811 €
FONCIER NON BÂTI	559 508 €
IFER	449 839 €
TOTAL BRUT	30 118 242 €

Toutefois, il convient de préciser que ce montant de fiscalité brut fait l'objet de **prélèvements² nationaux** comme indiqué ci-dessous :

<input checked="" type="checkbox"/> le FNGIR :	-1 800 129 €
<input checked="" type="checkbox"/> le FPIC :	-1 600 000 €
<input checked="" type="checkbox"/> la contribution au titre du redressement des comptes publics :	-1 209 408 €
TOTAL NET DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE :	25 508 705 €

Les dotations et participations s'élèvent à 3 094 000 €. Bien que la dotation de compensation, composante de la DGF, diminue chaque année en raison de son caractère de « variable d'ajustement » de l'enveloppe gagée des concours financiers de l'Etat, le montant global des dotations et participations s'accroît en raison de :

○ prestations complémentaires offertes à la population (crèches, centres de loisirs) et subventionnées par la CAF,

○ changement d'imputation des participations des éco-organismes au chapitre 74 en lieu et place du chapitre 70.

Enfin, le montant de la fiscalité indirecte augmente en raison de l'optimisation du recouvrement de la taxe de séjour. Par ailleurs, comme cela a été indiqué dans le débat d'orientation budgétaire, la participation du budget principal au profit des foyers fiscaux assujettis à la TEOM reste constante à 25%, soit 0,8 M€. Toutefois, ce maintien ne signifie pas l'absence d'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères supportée par l'utilisateur, eu égard à l'évolution nominale des bases³ et aux charges liées au SMITVAD.

S'agissant des produits des services, on constate une légère diminution par rapport à l'année 2019. Cela s'explique par la nouvelle imputation des éco-organismes susmentionnée ainsi que par la diminution des frais de fonctionnement refacturés aux budgets annexes par le budget principal.

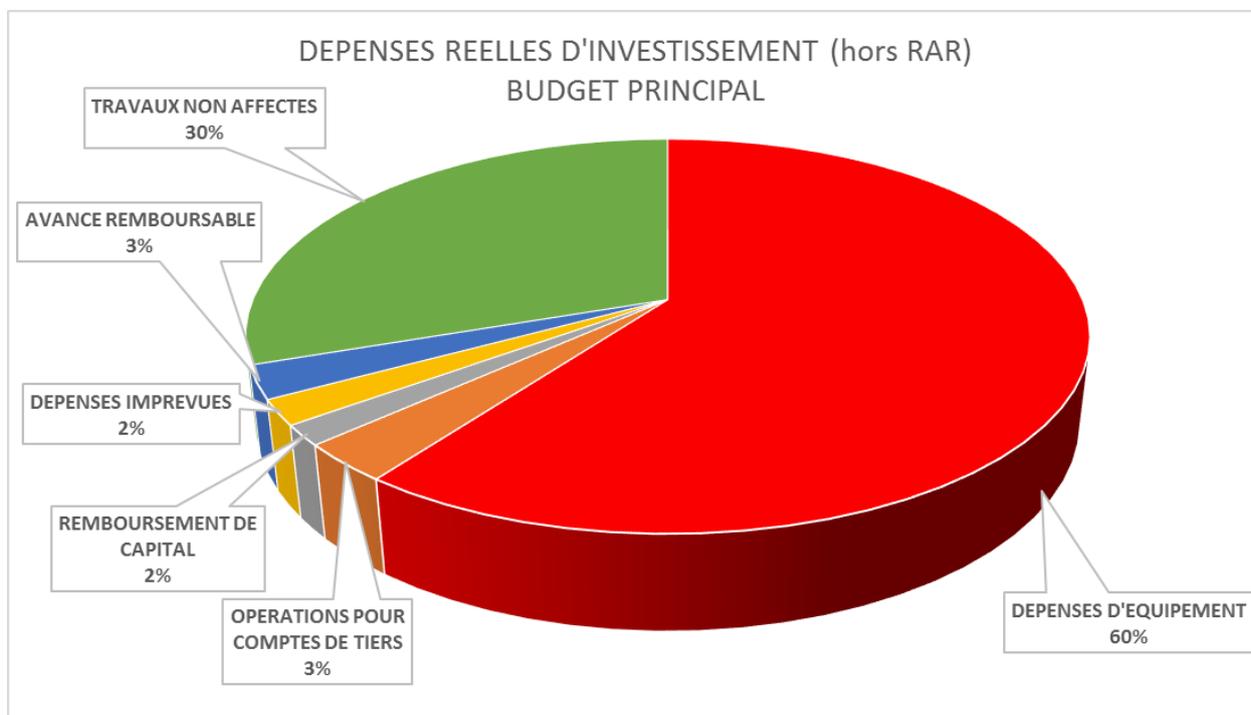
² Les prélèvements sur la fiscalité directe locale sont comptabilisés, en comptabilité publique, en atténuations de produits. Ces derniers constituent une composante des dépenses réelles de fonctionnement.

³ Le coefficient d'évolution nominale des bases est fixé à + 1,2% pour l'exercice 2020.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL	
DEPENSES D'EQUIPEMENT	14 544 629 €
OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	760 545 €
REMBOURSEMENT DE CAPITAL	400 560 €
DEPENSES IMPREVUES	500 000 €
AVANCE REMBOURSABLE	651 192 €
TRAVAUX NON AFFECTES	7 308 011 €
TOTAL - DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 164 936 €

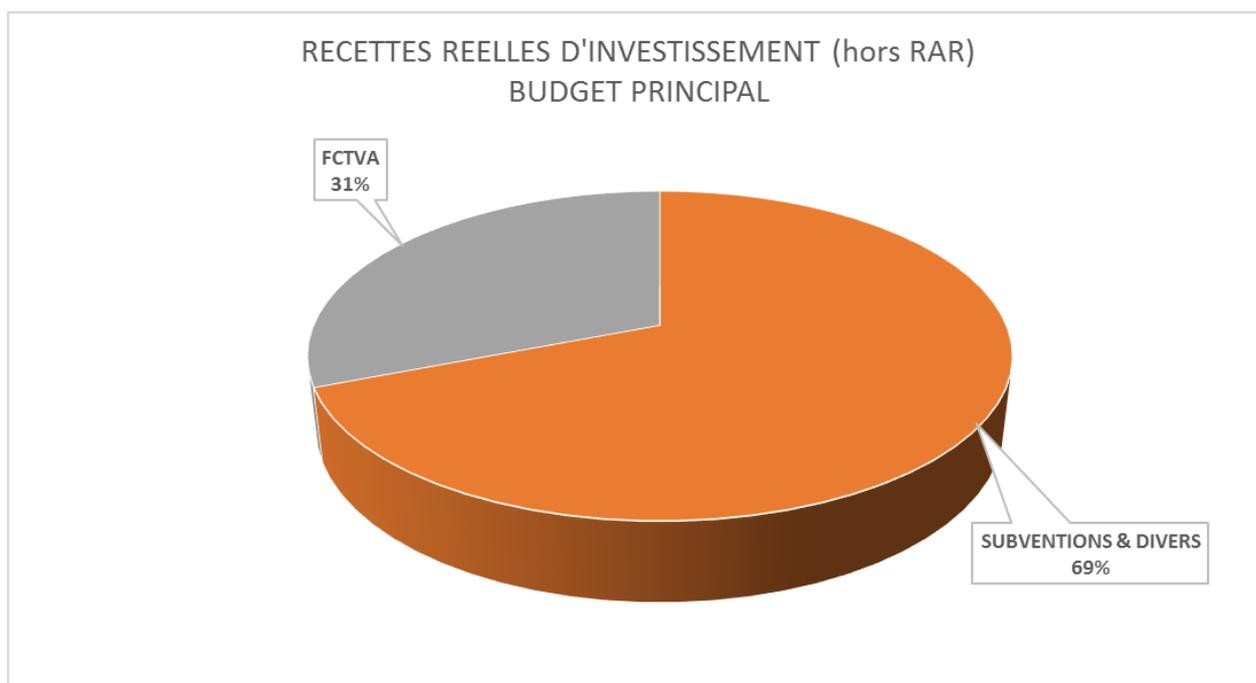


Le détail des investissements par opération est précisé dans la 2^{ème} partie du présent rapport.

Les recettes d'investissement

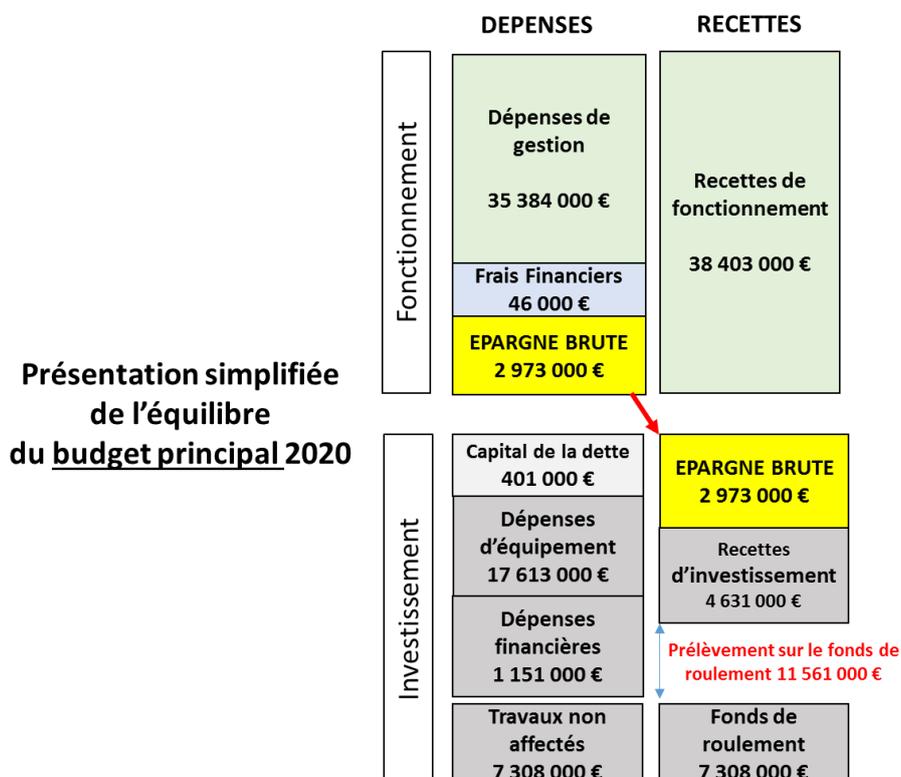
Les recettes réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors RAR) - BUDGET PRINCIPAL	
EMPRUNTS	0 €
SUBVENTIONS & DIVERS	2 677 862 €
FCTVA	1 200 000 €
TOTAL - RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 877 862 €



D'autres ressources participent à l'équilibre de la section d'investissement.

Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique l'équilibre du budget principal et met en lumière l'autofinancement assuré par **l'épargne brute**⁴ et le prélèvement sur le fonds de roulement.



Pour permettre de mieux apprécier la nature des crédits alloués aux compétences exercées par la communauté de communes et au fonctionnement de l'institution, il est proposé de présenter les dépenses et les recettes réelles de chacun des budgets et d'agrèger le budget principal avec le budget annexe des Piscines Communautaires (budget principal consolidé). Ces 2 budgets, gérés en M14, sont liés ensemble par une subvention d'équilibre de nature administrative.

Le rapport s'articule autour de 4 parties :

- 1^{ère} PARTIE : Présentation par service du budget principal consolidé
- 2^{ème} PARTIE : Les grands équilibres financiers de l'ensemble des budgets
- 3^{ème} PARTIE : Analyse de la dette communautaire
- 4^{ème} PARTIE : Les ressources humaines

⁴ L'épargne brute est un concept central de l'analyse financière. Elle correspond au solde des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement récurrentes.

1^{ère} PARTIE : Présentation par service du budget principal consolidé

La comptabilité analytique mise en place au sein de l'établissement public permet de faire ressortir les différents centres de coûts par service.

1- Les services socio-éducatifs

La CCCA intervient dans 3 grands domaines :

- **la Petite Enfance** : Centre Multi-accueil les Lutins, Service Multi-accueil de la Vallée, Relais Assistantes Maternelles
- **l'Enfance** : ALSH de St Valery en Caux, Cany-Barville, Ourville en Caux et Fontaine le Dun, 18 sites périscolaires, séjour 6-11 ans
- **la Jeunesse** : Points d'accueil jeunes, séjours 11-17 ans été et hiver

SERVICES SOCIO-EDUCATIFS

(PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE & FONCTIONNEMENT GENERAL)

	BP 2019 (mouvements réels hors restes à réaliser)			BP 2020 (mouvements réels hors restes à réaliser)		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	3 403 408 €	1 985 851 €	1 417 557 €	3 524 774 €	2 003 826 €	1 520 948 €
INVESTISSEMENT (hors rebts d'emprunts)	110 971 €	0 €	110 971 €	175 053 €	0 €	175 053 €

Le budget 2020 des services socio-éducatifs permet d'assurer notamment :

- 180 000 heures d'accueil dans les structures petite enfance
- 333 500 heures d'accueil dans les structures de l'enfance
- 39 000 heures d'accueil dans les structures de la jeunesse

Des crédits sont également proposés dans le cadre de la coopération décentralisée (séjour au Maroc).

Les recettes prévisionnelles proviennent essentiellement de la CAF⁵, soit environ 70% des ressources du service, et de la participation des usagers.

Les principaux investissements concernent :

- Travaux d'aménagement et équipement sur les structures : 142 000 €
- Mobilier, matériel informatique, ... : 23 000 €

⁵ Contrat Enfance-Jeunesse, PSO et PSU.

2- Le service des transports

Le service des transports intervient dans 4 domaines :

- Le ramassage scolaire des écoles maternelles et primaires
- Les sorties scolaires régulières
- Les sorties extrascolaires
- Les transports pour les séjours à La Clusaz

SERVICE TRANSPORTS

(RAMASAGE SCOLAIRE, SORTIES SCOLAIRES, SORTIES EXTRASCOLAIRES)

	BP 2019			BP 2020		
	<i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			<i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	594 198 €	8 342 €	585 856 €	572 873 €	2 600 €	570 273 €
INVESTISSEMENT <i>(hors rembs d'emprunts)</i>	361 993 €	0 €	361 993 €	412 000 €	0 €	412 000 €

Le budget du service des transports a permis de réaliser au cours de l'exercice 2019 :

- 2 100 transports à destination des écoles dans le cadre des sorties sportives, culturelles et de fin d'année.

Les 4 cars qui composent la régie des transports ont réalisé environ 110 000 km en 2019.

C'est à partir de la réalisation effective des prestations effectuées en 2019 que le projet de budget a été construit et ajusté à la baisse pour un service de qualité identique.

En investissement, le financement du renouvellement de 2 cars est intégré au budget pour 380 000 €, ainsi que l'acquisition d'un minibus pour 30 000 €.

3- Les Espaces Publics et le Centre Communautaire Apostrophe

La communauté de communes gère actuellement 3 maisons des services publics, dont 2 sont labellisées « Maisons France Services » :

- l'espace public de la Vallée
- l'espace public du littoral
- la MSAP de Fontaine le Dun

SERVICE ESPACES PUBLICS

(ESPACE PUBLIC DU LITTORAL, ESPACE PUBLIC DE LA VALLEE, **MSAP FONTAINE LE DUN**)

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	277 420 €	26 052 €	251 368 €	259 607 €	44 162 €	215 445 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	181 696 €	0 €	181 696 €	92 714 €	0 €	92 714 €

La diminution du budget s'explique essentiellement par une dépense de reprise de peintures intérieures à l'Espace Public du Littoral en 2019.

Les investissements proposés :

- Aménagements de l'Espace Public du Littoral : 79 000 €
- Divers équipements et matériel informatique : 13 000 €

La Communauté de Communes Entre Mer et Lin gère le Centre Apostrophe proposant un certain nombre d'animations sportives, culturelles et de loisirs pour tous publics afin de créer du lien entre les différents acteurs potentiels du territoire. Ce service est étendu à l'échelle des 63 communes et développe de nouvelles activités à destination d'un public ciblé.

SERVICE CENTRE COMMUNAUTAIRE APOSTROPHE

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	160 039 €	78 140 €	81 899 €	167 870 €	81 000 €	86 870 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	8 933 €	0 €	8 933 €	10 765 €	0 €	10 765 €

4- Le service Espace Intercommunal de l'Emploi

Au cours de l'année 2015, la CCCA a mis en place un « Espace Intercommunal de l'emploi ». Le déploiement de cette nouvelle mission, destinée à simplifier les démarches administratives des demandeurs d'emplois, a été proposé en réorganisant le service des espaces publics. Le budget de l'Espace Intercommunal de l'Emploi se présente ainsi :

SERVICE ESPACE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	80 813 €	0 €	80 813 €	103 502 €	0 €	103 502 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	600 €	0 €	600 €	0 €	0 €	0 €

L'augmentation du budget de l'Espace Intercommunal de l'Emploi s'explique par l'inscription pour la 1^{ère} année de la subvention de la Maison Familiale et Rurale (MFR) inclusion pour 19 200 €.

5- Le service déchets ménagers (financé par la TEOM)

La CCCA intervient dans 4 domaines :

- La collecte des déchets ménagers (6 080 tonnes collectées en 2019)
- Le traitement des déchets ménagers (SMITVAD)
- Les déchetteries de Cany-Barville, Saint Valery en Caux et Brametot
- Le tri sélectif

SERVICE DECHETS MENAGERS (TEOM)

(COLLECTE, TRAITEMENT, DECHETTERIES)

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	3 538 948 €	2 786 584 €	752 364 €	3 449 554 €	2 691 888 €	757 666 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	100 300 €	0 €	100 300 €	223 495 €	0 €	223 495 €

Les dépenses de fonctionnement du budget Déchets Ménagers intègre les charges de personnel, les marchés de prestations de services (accords-cadres à bons de commande) et le traitement des ordures ménagères.

Sur les 3,5 M€ de crédits proposés au budget du service des Déchets Ménagers, 1,1 M€ sont consacrés au versement de la contribution obligatoire au SMITVAD.

Le service des déchets ménagers est financé essentiellement par les éléments suivants :

↳ **La taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM) :**

Cette taxe affectée contribue au financement du service à hauteur de 75% en 2020. Le coût net du service est couvert par une participation du budget principal, à hauteur de 758 000 €.

↳ **La redevance spéciale :**

C'est la participation spécifique des entreprises, des artisans et commerçants à la collecte et au traitement des ordures ménagères.

↳ **Les éco-organismes:**

Ce sont les reversements des éco-organismes à la collecte sélective.

Les investissements pour le service déchets ménagers concernent essentiellement :

- l'acquisition d'un camion de collecte : 199 000 €
- le renouvellement des colonnes de tri et les bacs : 20 000 €

5- Le service Voirie/Réseaux

Le service voirie/réseaux intervient sur les voiries communautaires et les réseaux d'électrification et d'éclairage public. La compétence « réseaux d'électrification » est transférée au Syndicat Départemental d'Énergie (SDE76). Les principales dépenses de fonctionnement du service voirie sont donc liées aux accords-cadres à bons de commande pour l'entretien de la voirie et de l'éclairage public.

Actuellement, le service voirie assure l'entretien de :

- **700 km de voirie, soit 2 280 000 m² de surface** répartis sur 63 communes,
- **21 ha de parkings**, suite à la modification de l'intérêt communautaire,
- **8 500 candélabres** dans le domaine public,

SERVICE VOIRIE/RESEAUX

(VOIRIE, ELECTRIFICATION, ECLAIRAGE PUBLIC)

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	2 681 692 €	162 826 €	2 518 866 €	3 015 255 €	2 826 €	3 012 429 €
INVESTISSEMENT (hors rembs d'emprunts)	3 908 773 €	697 422 €	3 211 351 €	3 216 673 €	211 308 €	3 005 365 €

Des crédits complémentaires respectivement à hauteur de :

- 160 000 € pour le programme d'électrification/éclairage public,
- 200 000 € au titre de la programmation liée à l'entretien des parkings, suite à la modification de l'intérêt communautaire

S'agissant des investissements, le budget 2020 intègre les principales dépenses d'équipement suivantes :

- le programme de voirie communale : 1 223 000 €
- le programme LED : 1 000 000 €
- les travaux de lutte contre les inondations : 210 000 €

A compter de 2020, les travaux d'éclairage public et d'électrification réalisés dans le cadre d'une programmation avec le SDE76 seront gérés à l'aide d'une autorisation de programme d'un montant global de 4 000 000 € sur la période 2020-2024 afin d'optimiser le taux d'exécution, eu égard à l'intervention du SDE76.

Enfin, l'aménagement de 2 routes départementales en partenariat avec le Département est prévu pour un montant global de 760 000 € :

- RD 271 Malleville les Grès
- RD 4 La Gaillarde

6- Les transferts financiers vers les communes

Ces dépenses du budget principal regroupent les éléments financiers suivants :

- La dotation de solidarité communautaire (DSC),
- Les attributions de compensation pour nuisances environnementales versées aux communes concernées (20%),
- Les fonds de concours attribués aux communes pour des investissements structurants d'intérêt communautaire.

TRANSFERTS FINANCIERS VERS LES COMMUNES

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	5 918 000 €	0 €	5 918 000 €	5 990 000 €	0 €	5 990 000 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	400 000 €	0 €	400 000 €	400 000 €	0 €	400 000 €

L'enveloppe globale de la DSC est proposée à 5 880 000 € en application de l'article 256 de la loi de finances pour 2020. Les modalités de répartition devront être redéfinies en fonction des nouvelles règles imposées par la loi de finances pour 2020.

Les crédits de paiement relatifs à l'autorisation de programme des fonds de concours sont maintenus constants à hauteur de 400 000 € avec une participation de la CCCA dont le taux a été porté à 40% du reste à charge, en février 2019.

7- L'Administration Générale (services généraux)

L'administration générale regroupe toutes les dépenses transversales liées à l'organisation des conseils communautaires, des services fonctionnels (Direction Générale, Ressources Humaines, Finances, Juridique, Marchés Publics, Informatique,...).

Quelques indicateurs, retraçant l'année 2019, permettent d'illustrer l'activité de l'Administration Générale :

- 11 300 personnes accueillies et 13 355 appels reçus à l'accueil de la CCCA
- 672 actes administratifs produits (décisions, délibérations, arrêtés)
- 18 000 courriers enregistrés
- 22 600 courriers affranchis
- maintenance informatique de 300 postes et gestion de 32 serveurs
- élaboration et suivi de 13 budgets

- près de 300 conventions/actes administratifs et suivi de contentieux
- près de 300 fiches de paie éditées chaque mois en moyenne
- 5 870 lignes de titres émises et 10 436 lignes de mandats émises
- 36 procédures de marchés publics assurées en 2019
- ...

L'ensemble de ces missions exercées conduit à proposer l'inscription des crédits suivants :

ADMINISTRATION GENERALE

(DIRECTION GENERALE, MOYENS GENERAUX, ACCUEIL, LOGISTIQUE, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, JURIDIQUE, INFORMATIQUE, MARCHES)

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	1 915 161 €	25 730 €	1 889 431 €	2 127 599 €	2 275 €	2 125 324 €
INVESTISSEMENT (hors rembs d'emprunts)	83 800 €	0 €	83 800 €	186 088 €	0 €	186 088 €

Les dépenses de fonctionnement 2020 évoluent, notamment, sous l'influence cumulée de plusieurs facteurs :

- le transfert d'1/2 ETP du service Patrimoine vers le service Achats Publics et l'augmentation du temps de travail de l'archiviste suite à la mutualisation
- le glissement vieillesse technicité (GVT) consécutivement aux évolutions de carrière et l'incidence en année pleine de postes pourvus en 2019
- le PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations)⁶
- l'inscription d'une étude pour la définition d'un plan d'entretien du patrimoine
- le recours à un expert de la gestion financière des DSP dans le cadre de la commission de contrôle financier des délégations de service public
- le changement de serveurs informatiques

Les principaux investissements 2020 :

- Renouvellement matériel informatique et mobilier : 96 000 €
- Renouvellement d'un véhicule léger : 30 000 €
- Logiciels métiers : 35 000 €

⁶ Cf développement Partie Ressources Humaines

8- Les piscines communautaires

La Communauté de Communes dispose de 2 piscines sur le territoire dont la gestion est confiée à la société COMSPORTS dans le cadre d'un nouveau contrat de délégation de service public, en application depuis le 1^{er} janvier 2019.

PISCINES COMMUNAUTAIRES

(PISCINE DE LA VALLE, PISCINE DU LITTORAL)

	BP 2019 (mouvements réels hors restes à réaliser)			BP 2020 (mouvements réels hors restes à réaliser)		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCA
FONCTIONNEMENT	1 302 262 €	74 800 €	1 227 462 €	1 397 198 €	77 002 €	1 320 196 €
INVESTISSEMENT (hors remboursements d'emprunts)	135 000 €	0 €	135 000 €	328 606 €	0 €	328 606 €

Le contrat de DSP impose au délégataire un certain nombre de contraintes de service public en contrepartie de compensations versées à la société Comsports⁷. L'évolution du budget 2020 s'explique principalement par l'influence de 2 facteurs cumulés :

- l'indexation de la compensation pour contrainte de service public : 40 000 €
- le paiement, pour la 1^{ère} fois, des taxes foncières 2019 et 2020 sur l'exercice 2020 : 30 000 €

La redevance versée par le délégataire s'élève à 77 000 € pour 2020.

Le principal investissement proposé en 2020 est :

- Travaux de rénovation de la piscine du Littoral : 300 000 €

⁷ La compensation versée à Comsports s'élève à 1,3 M€.

9- Le service Sports & Loisirs

Le service Sports & Loisirs assure l'animation d'un certain nombre d'équipements (écoles de voile, point plage, mur d'escalade, ...) et participe à la réalisation d'événementiels. Le nombre d'usagers fréquentant les structures sportives (école de voile, char à voile, mur d'escalade, ...) de la Communauté de Communes est estimé à 4 500 en 2020 contre 4 100 au titre de l'exercice 2019.

SPORTS & LOISIRS

(NAUTISME, SPORTS TERRESTRES, GOLF, EVENEMENTIELS,)

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	1 308 568 €	127 765 €	1 180 803 €	1 252 571 €	101 500 €	1 151 071 €
INVESTISSEMENT <i>(hors rembts d'emprunts)</i>	160 256 €	2 000 €	158 256 €	130 361 €	0 €	130 361 €

Le contrat de délégation de service public du Golf de la Côte d'Albâtre impose au délégataire des sujétions de service public, lesquelles sont compensées à hauteur de 344 000 € en 2020 contre 414 500 € au titre de 2019.

Par ailleurs, les assurances, les taxes foncières, les dotations nettes aux amortissements et les charges financières nécessitent une participation du budget principal, à hauteur de 361 000 €. Il convient de rappeler que l'amortissement comptable n'est pas une dépense réelle mais une opération d'ordre budgétaire qui génère de l'autofinancement pour assurer, en priorité, le remboursement en capital des emprunts et financer, au surplus, les investissements futurs.

Les principaux investissements 2020 :

- Aménagement du Centre Nautique de Veulettes : 73 000 €
- Renouvellement de 2 bateaux : 16 000 €
- Renouvellement du matériel nautique et sportif : 30 000 €

10- La base de loisirs du Lac de Caniel en régie

La Communauté de Communes dispose d'une base de loisirs autour du Lac de Caniel. La gestion de cet espace ludique était assurée par un prestataire privé, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, jusques au 30 septembre 2018.

Par délibération n°180411-56 du 11 avril 2018, le Conseil Communautaire a décidé de gérer en régie directe la luge, le téléski, l'aquapark, les pédalos, les aires de jeux publiques, la zone de baignade surveillée, les cheminements et les stationnements de la base de loisirs.

Un nouveau service analytique a donc été créé au sein du budget principal afin de recenser l'ensemble des flux budgétaires relatifs à la gestion en régie de la base de loisirs du Lac de Caniel.

BASE DU LAC DE CANIEL (ACTIVITES DE PLEINE NATURE EN REGIE)

	BP 2019 (mouvements réels hors restes à réaliser)			BP 2020 (mouvements réels hors restes à réaliser)		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	713 871 €	218 352 €	495 519 €	855 422 €	276 900 €	578 522 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	450 000 €	0 €	450 000 €	269 344 €	0 €	269 344 €

En 2019, le service a enregistré 43 312 ventes de produits de loisirs sur la Base du Lac de Caniel pour une recette globale de 280 000 €. Plusieurs facteurs expliquent l'évolution constatée entre le BP 2019 et le BP 2020 :

- les frais de gardiennage pour la saison estivale : 25 000 €
- les opérations de maintenance du téléski : 38 000 €
- les contrôles réglementaires : 15 000 €
- l'amélioration de l'accès à l'aquapark : 6 000 €

Les principaux investissements 2020 :

- Renouvellement matériel sportif et ludique : 109 000 €
- Réhabilitation intérieure du bâtiment du téléski : 65 000 €
- Renouvellement du matériel nautique et sportif : 30 000 €

11- Le service Tourisme

Suite à la décision du Conseil Communautaire, la gestion de la compétence tourisme a été déléguée dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, à l'association Office du Tourisme de la Côte d'Albâtre. La convention 2020 prévoit un versement échelonné de 480 000 € (*principale dépense de fonctionnement du service tourisme*).

L'évolution du budget s'explique par des moyens supplémentaires au service d'une politique touristique (notamment le recrutement d'un webmanager, maintenance du nouveau site internet...), de nature à développer l'attractivité touristique et à favoriser le rayonnement du territoire.

TOURISME

	BP 2019 (mouvements réels hors restes à réaliser)			BP 2020 (mouvements réels hors restes à réaliser)		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	539 836 €	100 150 €	439 686 €	633 203 €	130 000 €	503 203 €
INVESTISSEMENT (<i>hors rembts d'emprunts</i>)	89 300 €	92 040 €	-2 740 €	120 673 €	36 307 €	84 366 €

Les principaux investissements 2020 portent sur :

- Nouveau site internet touristique de la Côte d'Albâtre : 105 000 €
- Matériel et équipements touristiques : 15 000 €

12- Le Développement économique

Le service « développement économique » engage des actions destinées à doter le territoire de zones aménagées et d'équipements adaptés, tant d'un point de vue économique que touristique. Il s'agit d'équipements comme les pistes cyclables, le golf, les nouvelles zones d'activité, l'aérodrome, les aménagements de la base de loisirs du Lac de Caniel, ...

DEVELOPPEMENT

(ECONOMIE, AMENAGEMENT DES ESPACES DU LAC, NOUVELLE ZONE DE DEVELOPPEMENT, PROSPECTIVE TERRITORIALE)

	BP 2019 (mouvements réels hors restes à réaliser)			BP 2020 (mouvements réels hors restes à réaliser)		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	728 340 €	22 291 €	706 049 €	694 167 €	16 679 €	677 488 €
INVESTISSEMENT (<i>hors rembts d'emprunts</i>)	1 712 018 €	92 040 €	1 619 978 €	8 533 557 €	2 240 000 €	6 293 557 €

Ce budget supporte notamment 2 contributions obligatoires à des organismes de regroupement qui représentent près de la moitié des dépenses du service :

- Seine-Maritime Numérique : 298 322 €
- PETR : 40 000 € en diminution suite à la reprise de la gestion de la compétence tourisme.

Les principaux investissements 2020 sont :

- Aménagements des espaces du Lac de Caniel : 6 500 000 €
- Aides à l'immobilier d'entreprises et au commerce : 205 000 €
- Ronds-points RD925 accès NZDE et RD69/Route du Golf : 800 000 €
- Réhabilitation des bâtiments de l'aérodrome : 280 000 € (maîtrise d'œuvre)
- Aménagements divers (pistes cyclables, ...) : 59 000 €

13 – La Culture

La Communauté de Communes gère le conservatoire de musique et développe en parallèle des actions culturelles variées : danse, théâtre, arts plastiques, Le conservatoire accueille, au cours de l'année scolaire 2019-2020, 471 élèves et organisera 63 concerts. En 2019, ce sont près de 5 500 personnes qui ont assisté aux concerts proposés.

CULTURE

(CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, AUTRES ACTIONS CULTURELLES)

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	1 874 347 €	185 150 €	1 689 197 €	1 869 714 €	198 538 €	1 671 176 €
INVESTISSEMENT (hors retraits d'emprunts)	47 382 €	0 €	47 382 €	24 200 €	0 €	24 200 €

Le budget culture est constant par rapport au BP2019 avec une programmation de qualité.

Des crédits budgétaires sont prévus en fonctionnement pour financer l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Équipement Culturel Communautaire (75 000 €).

Pour l'année 2020, les principaux investissements prévisionnels sont les suivants :

- Travaux sur les bâtiments : 9 000 €
- Achat d'instruments et de matériel de musique : 15 000 €

14 – Le service environnement

Le service Environnement gère les sites suivants : Les Basses-Eaux, le Pont Rouge, la mare d'Ourville, la peupleraie du Lac, la Durdent et ses berges, le bois de Clasville, le terrain Cavelier et le terrain d'Hautot-l'Auvray et les chemins de randonnées.

ENVIRONNEMENT

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	187 997 €	0 €	187 997 €	214 279 €	0 €	214 279 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	393 980 €	0 €	393 980 €	333 463 €	0 €	333 463 €

L'intégration d'un nouvel agent, suite à la reprise de la gestion de la compétence tourisme, se traduit par une augmentation des crédits de fonctionnement alloués au service environnement.

Les principaux investissements 2020 sont les suivants :

- Subventions pour la réhabilitation des ANC : 150 000 €
- Chemins de randonnées : 60 000 €
- Aménagement des Basses Eaux : 55 000 €
- Mémoire d'Albâtre : 51 000 €

15- le Service Patrimoine/Logement

Le service patrimoine/logement gère le parc locatif de la communauté de communes et l'entretien de l'ensemble des bâtiments communautaires.

PATRIMOINE/LOGEMENT

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	586 353 €	43 265 €	543 088 €	596 110 €	40 370 €	555 740 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	217 832 €	0 €	217 832 €	319 091 €	0 €	319 091 €

Le service Patrimoine a pris en charge les dépenses liées à la vidéosurveillance de bâtiments communautaires jusqu'alors ventilées dans les différents budgets des services communautaires.

Par ailleurs, l'évolution constatée de BP à BP est liée à la mise en œuvre du nouveau marché de chauffage avec la société ENGIE.

Les principaux investissements 2020 sont les suivants :

Construction d'un bâtiment technique à usage de stockage : 80 000 €
(études et autres)

Renouvellement d'un véhicule léger : 20 000 €

Gros entretien des bâtiments communautaires : 147 000 €

Missions de coordination pour l'ensemble des opérations communautaires
(AP-CP ouverte séance tenante) : 50 000 €

16- Le Domaine Maritime Portuaire

Par délibération n° 090304-01 du 4 mars 2009, la CCCA a scindé le domaine maritime portuaire en 2 parties :

- **L'avant-port** pris en compte par le budget principal

- **Le bassin de plaisance** géré dans le cadre du budget annexe Port de Plaisance en tant que service public industriel et commercial (SPIC).

Le « Domaine Maritime Portuaire » du budget principal retrace l'ensemble des flux budgétaires liés à l'avant-port.

DOMAINE MARITIME PORTUAIRE

(Avant-Port)

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	131 663 €	0 €	131 663 €	136 347 €	0 €	136 347 €
INVESTISSEMENT <i>(hors rembts d'emprunts)</i>	1 272 000 €	0 €	1 272 000 €	910 800 €	190 247 €	720 553 €

Les investissements 2020 sont détaillés ci-dessous :

Gros travaux sur l'avant-Port : 900 000 €

Remplacement d'une chaîne de mouillage : 10 000 €

17- Le service CABINET/COMMUNICATION

Le service «Cabinet-Communication» est chargé des relations avec l'extérieur. Il assure également la réalisation des supports de communication de nombreux services : Culture, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Transports, Espaces Publics, RAM, La Clusaz, Sports nautiques et terrestres, Environnement, Déchets, BAC, Voirie et Patrimoine.

CABINET-COMMUNICATION

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	415 484 €	0 €	415 484 €	434 683 €	0 €	434 683 €
INVESTISSEMENT (hors rebts d'emprunts)	11 700 €	0 €	11 700 €	0 €	0 €	0 €

18- La Coopération Décentralisée

Le budget de la coopération décentralisée comprend, chaque année, une enveloppe en fonctionnement pour les soutiens d'urgence.

COOPERATION DECENTRALISEE

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	16 000 €	0 €	16 000 €	11 000 €	0 €	11 000 €
INVESTISSEMENT (hors rebts d'emprunts)	20 400 €	0 €	20 400 €	0 €	0 €	0 €

19- Le service Urbanisme

Le service urbanisme a été créé en 2015. Il a pour mission d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme au bénéfice de 30 communes membres, en lieu et place de la DDTM. On observe une montée en puissance de ce service au regard du volume de dossiers instruits, soit 901 dossiers en 2019.

URBANISME

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	145 422 €	0 €	145 422 €	165 806 €	0 €	165 806 €
INVESTISSEMENT (hors rebts d'emprunts)	500 €	0 €	500 €	6 104 €	0 €	6 104 €

Le budget 2020 intègre un renfort en personnel afin de répondre :

- au volume croissant de dossiers déposés,
- à l'arrivée éventuelle de nouvelles communes,
- à la réflexion à engager sur la mise en place d'un PLUI.

20- Le Système d'Information Géographique

La Communauté de Communes est dotée d'un système d'information géographique afin de délivrer l'accès au cadastre et d'offrir un outil de gestion patrimonial (recensement de l'ensemble du patrimoine géo-localisable de la CCCA). Une dizaine d'applications métiers sont actuellement disponibles dans le SIG : Eclairage Public, Réseaux d'eau et d'assainissement, Cadastre, Chemins de randonnées, Points d'Apport Volontaire, ...)

Ce système d'information est utilisable par l'ensemble des services communautaires, les communes membres et les divers prestataires de la CCCA (entreprises, délégataires de service public). On recense environ 10 000 connexions Web sur 1 année.

SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	75 553 €	0 €	75 553 €	82 567 €	0 €	82 567 €
INVESTISSEMENT (hors rembs d'emprunts)	4 860 €	0 €	4 860 €	0 €	0 €	0 €

21- Les éléments non affectables à un service

Ils regroupent :

- Les dépenses prises en compte par le budget principal et refacturées, pour partie, en fin d'année aux budgets annexes : 654 648 €
- La subvention d'équilibre vers le budget Zones Industrielles : 141 385 €
- Les charges non affectables (admissions en non valeurs, titres annulés, régularisation chèques déjeuners, ...) : 347 873 €
- Les dépenses imprévues : 500 000 €
- Le FPIC et le FNGIR : 3 400 129 €
- La participation de l'établissement public au redressement des comptes publics dès lors que celle-ci est prélevée sur le produit de la fiscalité : 1 209 408 €
- La subvention exceptionnelle au budget annexe REOM : 46 866 €
- La subvention exceptionnelle au budget annexe Lac de Caniel : 22 553 €
- La provision pour risques et charges : 286 223 €

Eléments non affectables

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	7 169 126 €	31 186 564 €	-24 017 438 €	6 609 085 €	32 454 722 €	-25 845 637 €
INVESTISSEMENT (hors rembs d'emprunts)	9 850 151 €	1 600 000 €	8 250 151 €	8 089 121 €	1 200 000 €	6 889 121 €

Les recettes de la fiscalité locale, les dotations de l'Etat et les différentes allocations compensatrices figurent en éléments non affectés.

Les principaux investissements 2020 :

- les travaux non affectés : 7 308 000 €
- la subvention d'équipement au budget annexe Piscines communautaires : 281 000 €
- les dépenses imprévues : 500 000 €

Les recettes d'investissement qui apparaissent sur ce chapitre correspondent à l'estimation du FCTVA à recevoir sur les investissements inscrits au BP 2020.

22 – La Clusaz

Le budget 2020 prévoit l'organisation d'une vingtaine de séjours :

- Séjours liberté
- Séjours des Séniors
- Séjours des groupes constitués
- Séjours Loisirs (CVL...)

LA CLUSAZ **(intégrée au budget principal)**

	BP 2019 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>			BP 2020 <i>(mouvements réels hors restes à réaliser)</i>		
	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA	Dépenses	Recettes	Coût net CCCA
FONCTIONNEMENT	719 669 €	348 520 €	371 149 €	724 188 €	355 400 €	368 788 €
INVESTISSEMENT (hors rembts d'emprunts)	224 550 €	36 000 €	188 550 €	309 657 €	0 €	309 657 €

Les principaux investissements 2020 sont :

- Travaux de rénovation des châlets : 284 000 €
- Equipements, matériel et travaux divers : 25 000 €

2^{ème} Partie : Les grands équilibres financiers des budgets communautaires

La seconde partie de ce rapport présente une vision synthétique des différents budgets afin de faire ressortir les principaux soldes intermédiaires de gestion (épargne de gestion, épargne brute, épargne nette, fonds de roulement...). Cette présentation s'appuie uniquement sur les mouvements budgétaires réels de chacun des budgets⁸ présentés.

Par ailleurs, quelques retraitements comptables sont nécessaires afin de déterminer des soldes de gestion représentatifs de la situation financière du budget considéré :

- Les charges de personnel sont présentées, après neutralisation des opérations de remboursement (congrés maladie et maternité) et de reversement (des budgets annexes en contrepartie de la mise à disposition de personnel)
- Les charges de fonctionnement courant sont également corrigées des reversements effectués par les budgets annexes pour la prise en charge de dépenses de gestion
- Les produits de cessions d'immobilisations sont retraités pour les faire apparaître comme une ressource d'investissement, eu égard à l'absence de caractère de récurrence

⁸ Toutefois, pour les budgets relevant de la M4 (Port Intercommunal de St Valery en Caux, Lac de Caniel, Délégation Eau, Délégation Assainissement, Assainissement non Collectif, REOM, Golf de la Côte d'Albâtre) le tableau d'analyse financière fait apparaître « la dotation nette aux amortissements à couvrir ». Le champ d'application de l'amortissement en M4 s'étend à l'ensemble des immobilisations à la différence de la M14 qui circonscrit la comptabilisation des amortissements aux seuls biens mobiliers et/ou productifs de revenus. L'épargne brute doit être d'un niveau suffisant pour couvrir la dotation nette aux amortissements, contrainte supplémentaire pour les budgets appliquant l'instruction budgétaire et comptable M4.

BP 2020
BUDGET PRINCIPAL + PISCINES

Tableaux financiers MAJ du 13/02/20	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Produits fiscaux	31 396 392 €	32 519 242 €
+ Dotations et subventions	2 968 495 €	3 094 366 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante nets	2 034 706 €	1 946 056 €
- FNGIR	-1 800 129 €	-1 800 129 €
- FPIC	-2 014 411 €	-1 600 000 €
- Autres reversements de fiscalité	-16 335 €	-8 168 €
- Redressement au titre des comptes publics	-1 210 000 €	-1 209 408 €
+ Restes à réaliser de fonctionnement	0 €	0 €
= Produits courants	31 358 718 €	32 941 959 €
- Charges de personnel nettes	9 777 398 €	10 003 758 €
- Charges de fonctionnement courant nettes	11 425 443 €	12 093 942 €
- DSC	5 700 000 €	5 880 000 €
- Attribution de compensation	218 000 €	110 000 €
- Restes à réaliser de fonctionnement	401 144 €	592 436 €
= Charges courantes	27 521 985 €	28 680 137 €
= Excédent brut courant	3 836 733 €	4 261 822 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	12 832 €	25 564 €
- Charges exceptionnelles	768 568 €	741 176 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	500 000 €
= Epargne de gestion	3 080 997 €	3 046 210 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	55 496 €	46 333 €
= Epargne brute	3 025 501 €	2 999 877 €
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	466 587 €	400 560 €
= Epargne nette	2 558 914 €	2 599 317 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	9 119 834 €	14 592 125 €
+ Autres dépenses d'investissement	573 300 €	1 041 655 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	400 000 €	500 000 €
+ Avance remboursable budget annexe viabilisation Zones	347 068 €	651 192 €
+ Travaux non affectés	9 307 693 €	7 308 011 €
+ Restes à réaliser	2 704 735 €	2 307 431 €
= Dépenses d'investissement non financières	22 452 630 €	26 400 413 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	1 954 462 €	3 947 664 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	473 000 €	211 308 €
+ Restes à réaliser	1 140 278 €	753 003 €
= Recettes d'investissement non financières	3 567 740 €	4 911 975 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-18 884 890 €	-21 488 437 €
+ Epargne nette	2 558 914 €	2 599 317 €
= Besoin résiduel de financement	-16 325 976 €	-18 889 120 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-16 325 976 €	-18 889 120 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	16 325 976 €	18 889 120 €
+ Variation du fonds de roulement	-16 325 976 €	-18 889 120 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une **évolution négative** des charges courantes (*hors restes à réaliser et mesures nouvelles*), soit **-1,4%** par rapport au BP 2019. En effet, la construction budgétaire 2020, en application de la lettre de cadrage adressée aux services à l'automne 2019, a été effectuée sur la base d'une règle d'évolution maximale de 2%, comparativement au compte administratif anticipé 2019, hors mesures nouvelles,

- des recettes courantes en augmentation sous l'effet cumulé d'une majoration du produit de CVAE, des IFR et de l'évolution nominale des bases,

- une épargne brute, quasi-constante, qui s'élève à 2 999 000 € contre 3 025 000 € en 2019, alors que le budget 2020 comprend 1 340 000 € de mesures nouvelles, notamment :

- 280 000 € au titre de l'enveloppe globale de la DSC 2020,
- 200 000 € au titre de la modification de l'intérêt communautaire des parkings et accessoires,
- 160 000 € au titre du programme complémentaire d'électrification et d'éclairage public,
- 120 000 € au titre de la contribution obligatoire au Syndicat du Littoral,
- 115 000 € au titre d'un complément de participation à l'Office du Tourisme (webmaster...), ...

- un montant d'investissement qui atteint 18 592 000 €, RAR inclus, (hors dépenses imprévues et travaux non affectés). Le financement est assuré par des subventions, la récupération du FCTVA, l'épargne nette et la variation du fonds de roulement. Conformément à ce qui a été présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2020, aucun emprunt n'est prévu et inscrit au titre du budget principal consolidé,

- les travaux non affectés correspondent au fonds de roulement non utilisé destiné au financement des investissements dans les années à venir comme cela est prévu, dans les échéanciers de crédits de paiement des autorisations de programme en cours.

BP 2020 BUDGET ZONES INDUSTRIELLES

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Produits fiscaux	0 €	0 €
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	400 890 €	223 926 €
<i>+ Subvention d'équilibre du budget principal</i>	<i>238 968 €</i>	<i>141 385 €</i>
= Produits courants	639 858 €	365 311 €
- Charges de personnel nettes	18 719 €	31 486 €
- Charges de fonctionnement courant	299 490 €	339 701 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>10 678 €</i>	<i>2 853 €</i>
= Charges courantes	328 887 €	374 040 €
= Excédent brut courant	310 971 €	-8 729 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	4 301 €	289 287 €
- Charges exceptionnelles	424 €	18 792 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
= Epargne de gestion	314 848 €	261 766 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	15 681 €	12 776 €
= Epargne brute	299 167 €	248 990 €
<i>Dotations nettes aux amortissements</i>	<i>333 708 €</i>	<i>338 707 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	133 218 €	136 029 €
= Epargne nette	165 949 €	112 961 €
Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	1 520 806 €	2 180 959 €
+ Travaux non affectés	0 €	844 356 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>9 546 €</i>	<i>35 921 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	1 530 352 €	3 061 236 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	213 830 €	1 384 918 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	350 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	213 830 €	1 385 268 €
+ Cessions d'immobilisations	176 059 €	97 204 €
= Besoin total de financement	-1 140 463 €	-1 578 764 €
+ Epargne nette	165 949 €	112 961 €
= Besoin résiduel de financement	-974 514 €	-1 465 803 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-974 514 €	-1 465 803 €
Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	974 514 €	1 465 803 €
+ Variation du fonds de roulement	-974 514 €	-1 465 803 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les points saillants :

- une épargne brute de 249 000 € dont une partie provient de la compensation du budget principal, à hauteur de 141 000 €. Sans cette compensation et l'inscription d'une recette exceptionnelle de 289 000 € provenant de la liquidation judiciaire de la SAS Salaisons André Ledun, l'épargne nette serait négative. En effet, l'instruction budgétaire et comptable M14 impose aux collectivités la comptabilisation des amortissements pour les immobilisations génératrices de revenus. L'épargne nette est donc la résultante de **recettes budgétaires non récurrentes**.

Autrement dit, les ressources récurrentes constituées des loyers ne permettent pas de financer, a minima, le renouvellement des immobilisations assuré par les dotations aux amortissements.

- un montant d'investissement programmé à hauteur de 2 181 000 € (réhabilitation du bâtiment ex-Techman phase n°2) financés à la fois par des subventions d'organismes extérieurs, l'autofinancement, le fonds de roulement et une cession d'immobilisation.

BP 2020 BUDGET LAC DE CANIEL (AOT)

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	35 000 €	38 642 €
= Produits courants	35 000 €	38 642 €
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	3 081 €	2 034 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>2 371 €</i>
= Charges courantes	3 081 €	4 405 €
= Excédent brut courant	31 919 €	34 237 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)		0 €
- Charges exceptionnelles	0 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)	0 €	22 553 €
= Epargne de gestion	31 919 €	56 790 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	65 €	0 €
= Epargne brute	31 854 €	56 790 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>24 077 €</i>	<i>87 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	9 423 €	0 €
= Epargne nette	22 431 €	56 790 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Travaux d'investissements programmés	100 000 €	72 224 €
+ Travaux non affectés	359 174 €	382 195 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>95 637 €</i>	<i>25 303 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	554 811 €	479 722 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	0 €	0 €
+Cessions d'immobilisations	0 €	3 000 €
= Besoin total de financement	-554 811 €	-476 722 €
+ Epargne nette	22 431 €	56 790 €
= Besoin résiduel de financement	-532 380 €	-419 932 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-532 380 €	-419 932 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	532 380 €	419 932 €
+ Variation du fonds de roulement	-532 380 €	-419 932 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

Le budget annexe Lac Caniel retrace l'ensemble des flux budgétaires liés à la **convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public signée avec la société Lake.**

L'Administration Fiscale, saisie dans le cadre de la procédure du rescrit fiscal, a confirmé, dans un courrier daté du 11 décembre 2018, que la redevance perçue par la CCCA en contrepartie de l'occupation du domaine public devait être placée dans le champ d'application de la TVA. En conséquence, **le budget est assujetti à la TVA** et les montants budgétaires sont exprimés HT.

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments ci-après :

- une épargne brute de 56 700 €, alimentée par la redevance versée par la société Lake (38 642 €) et par une compensation du budget principal (22 553 €), qui permet avec les excédents reportés de couvrir la dotation nette aux amortissements constatée en augmentation au budget primitif 2020. En effet, les négociations de fin de contrat engagées avec la Société Récréa ont conduit au versement d'une indemnité de 98 000 €, représentative de la valeur nette comptable des biens de reprise. Ces derniers, ayant une valeur nette comptable inférieure à 1 000 €, doivent faire l'objet d'un amortissement sur 1 an, conformément à la délibération relative aux durées d'amortissement de la Communauté de Communes. Il en ressort une dotation aux amortissements exceptionnellement plus élevée au titre de l'exercice 2020 par rapport à 2019.

- un montant de travaux programmés de 72 000 €, totalement autofinancé, pour assurer le renouvellement des équipements prévus dans le cadre de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

BP 2020
BUDGET PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY EN CAUX

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dotations et subventions	7 320 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	595 740 €	579 047 €
= Produits courants	603 060 €	579 047 €
- Charges de personnel nettes	264 712 €	229 012 €
- Charges de fonctionnement courant	226 510 €	247 371 €
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>4 039 €</i>
= Charges courantes	491 222 €	480 422 €
= Excédent brut courant	111 838 €	98 625 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	51 643 €	2 039 €
- Charges exceptionnelles	3 015 €	2 500 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés	2 000 €	2 000 €
= Epargne de gestion	158 466 €	96 164 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	764 €	619 €
= Epargne brute	157 702 €	95 545 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>164 411 €</i>	<i>145 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	76 054 €	29 135 €
= Epargne nette	81 648 €	66 410 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	478 170 €	423 696 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	0 €	10 000 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>57 537 €</i>	<i>21 028 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	535 707 €	454 724 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	100 000 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	0 €	100 000 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-535 707 €	-354 724 €
+ Epargne nette	81 648 €	66 410 €
= Besoin résiduel de financement	-454 059 €	-288 314 €
+ Emprunts hors réaménagement	38 266 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-415 793 €	-288 314 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	415 793 €	288 314 €
+ Variation du fonds de roulement	-415 793 €	-288 314 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute de 95 000 € en diminution par rapport au budget précédent, en raison de produits exceptionnels reçus en 2019 au titre de remboursements d'impôts sur les sociétés des années précédentes (51 643 €). Par ailleurs, l'épargne brute reste inférieure au montant des dotations nettes aux amortissements. Cela traduit une situation financière structurellement et durablement déficitaire dans laquelle les ressources de l'année ne permettent plus de supporter le renouvellement des immobilisations. L'équilibre de ce budget en 2020 est assuré par le report des excédents de fonctionnement (62 951 €), qui seront consommés au cours de l'exercice. En 2020, il a été décidé de maintenir constants les tarifs.

La Communauté de Communes va engager une réflexion sur la mise en œuvre d'actions mutualisées avec un mode de gouvernance adapté à cette situation financière particulière.

- un montant de travaux programmés de 424 000 € dont une partie bénéficie d'une subvention de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la mise aux normes de l'Aire technique Ouest.

BP 2020
BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DES ORDURES MENAGERES
(Communes assujetties à la REOM)

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Redevance REOM & Participations	914 000 €	854 348 €
= Produits courants	914 000 €	854 348 €
- Charges de personnel nettes	295 160 €	271 145 €
- Charges de fonctionnement courant	914 535 €	806 381 €
- Dépenses imprévues	0 €	0 €
- Restes à réaliser de fonctionnement	7 952 €	7 157 €
= Charges courantes	1 217 647 €	1 084 683 €
= Excédent brut courant	-303 647 €	-230 335 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	584 €	0 €
- Charges exceptionnelles	24 575 €	27 020 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
+ Compensation (L. 2224-2 du CGCT)	365 508 €	46 866 €
= Epargne de gestion	37 870 €	-210 489 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	2 146 €	1 853 €
= Epargne brute	35 724 €	-212 342 €
Dotation nette aux amortissements à couvrir	35 756 €	33 300 €
- Remboursement d'emprunts (hors réaménagement)	12 501 €	12 790 €
= Epargne nette	23 223 €	-225 132 €
Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	0 €	1 450 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ travaux non affectés	201 245 €	219 669 €
+ Restes à réaliser	0 €	0 €
= Dépenses d'investissement non financières	201 245 €	221 119 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	0 €	237 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
+ Restes à réaliser	0 €	0 €
= Recettes d'investissement non financières	0 €	237 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-201 245 €	-220 882 €
+ Epargne nette	23 223 €	-225 132 €
= Besoin résiduel de financement	-178 022 €	-446 014 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-178 022 €	-446 014 €
Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	178 022 €	446 014 €
+ Variation du fonds de roulement	-178 022 €	-446 014 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

La gestion des déchets ménagers dans le cadre d'une REOM pour les communes relevant des anciennes Communautés de communes Entre Mer et Lin et Cœur de Caux impose le maintien d'un service public industriel et commercial retracé dans un budget annexe qui, en respect de l'article L. 2224-1 du CGCT doit intégrer le principe de l'équilibre financier.

L'analyse du budget ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute (*hors compensation L. 2224-2 du CGCT*) négative (-260 000 €). En effet, la structure des dépenses de fonctionnement du budget REOM montre qu'une part substantielle est liée au financement du SMITVAD. Cette participation imposée par ce syndicat est la traduction d'investissements conséquents des années antérieures. Enfin, il convient de rappeler que le budget SPOM est dans l'obligation d'amortir des immobilisations transférées en 2016, dans le cadre de la liquidation du SIVOM du Caux Maritime, alors qu'elles n'existent plus physiquement.

Dans ce contexte, l'application stricto sensu du principe de l'équilibre financier posé par l'article L. 2224-1 du CGCT conduirait inéluctablement à augmenter de manière substantielle la redevance acquittée par les usagers. C'est pourquoi, une compensation du budget principal de 46 866 € est inscrite en recettes de fonctionnement afin de limiter l'évolution de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères à seulement 1,2%, en cohérence avec l'évolution de la TEOM. Le niveau des excédents reportés 2019 (246 000 €) permet de minorer la compensation 2020 comparativement aux 365 000 € de 2019. Ces excédents proviennent de l'écart constaté entre la compensation versée et le niveau d'exécution des dépenses de fonctionnement, inférieur à la prévision budgétaire 2019.

- un défibrillateur est prévu en investissement.
- le montant des travaux non affectés correspond à un cumul des dotations aux amortissements de l'exercice 2020 et des années précédentes.

BP 2020
BUDGET DELEGATION ASSAINISSEMENT

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	1 157 077 €	1 139 000 €
= Produits courants	1 157 077 €	1 139 000 €
- Charges de personnel nettes	105 429 €	128 762 €
- Charges de fonctionnement courant	77 459 €	76 486 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>14 676 €</i>	<i>18 216 €</i>
= Charges courantes	197 564 €	223 464 €
= Excédent brut courant	959 513 €	915 536 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	756 €
- Charges exceptionnelles	3 756 €	10 000 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	955 757 €	906 292 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	60 859 €	46 265 €
= Epargne brute	894 898 €	860 027 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>765 776 €</i>	<i>1 170 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	571 248 €	480 799 €
= Epargne nette	323 650 €	379 228 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	5 936 975 €	3 645 711 €
+ Autres dépenses d'investissement	967 050 €	887 490 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+travaux non affectés	4 866 736 €	4 009 385 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>910 475 €</i>	<i>1 136 686 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	12 681 236 €	9 679 272 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	2 035 353 €	1 684 276 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	2 779 299 €	1 848 520 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>85 343 €</i>	<i>1 362 200 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	4 899 995 €	4 894 996 €
+Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-7 781 241 €	-4 784 276 €
+ Epargne nette	323 650 €	379 228 €
= Besoin résiduel de financement	-7 457 591 €	-4 405 048 €
+ Emprunts hors réaménagement	1 092 393 €	113 619 €
= Variation du fonds de roulement	-6 365 198 €	-4 291 429 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	6 365 198 €	4 291 429 €
+ Variation du fonds de roulement	-6 365 198 €	-4 291 429 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute stabilisée à 860 000 €. Toutefois, la dotation nette aux amortissements 2020 excède le montant de l'épargne brute en raison de la régularisation des amortissements (2018 et 2019) liés au transfert des ex-syndicats d'eau et d'assainissement de la Région de Fontaine le Dun et Angiens.

- un montant de travaux programmés (hors travaux non affectés) pour 4 533 000 € dont 887 000 € de travaux pour le compte de tiers dans le cadre de l'extension de réseaux sur les communes de Manneville, Gueutteville et Cailleville. Ces travaux sont financés par :

- ☞ des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département
- ☞ des avances remboursables de l'Agence de l'Eau (« prêts à taux 0 »)
- ☞ l'épargne nette et une utilisation partielle du fonds de roulement

BP 2020 BUDGET DELEGATION EAU

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	1 027 692 €	1 252 960 €
= Produits courants	1 027 692 €	1 252 960 €
- Charges de personnel nettes	167 969 €	165 341 €
- Charges de fonctionnement courant	255 861 €	103 894 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>4 500 €</i>	<i>483 €</i>
= Charges courantes	428 330 €	269 718 €
= Excédent brut courant	599 362 €	983 242 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	0 €	2 700 €
- Charges exceptionnelles	3 623 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	595 739 €	985 942 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	3 413 €	1 108 €
= Epargne brute	592 326 €	984 834 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>371 723 €</i>	<i>632 500 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	33 166 €	15 025 €
= Epargne nette	559 160 €	969 809 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	1 749 105 €	1 218 951 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	4 764 613 €	6 813 283 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>54 911 €</i>	<i>68 300 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	6 568 629 €	8 100 534 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	24 354 €	0 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	300 000 €	214 000 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>37 084 €</i>	<i>19 568 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	361 438 €	233 568 €
+ Cessions d'immobilisations	0 €	0 €
= Besoin total de financement	-6 207 191 €	-7 866 966 €
+ Epargne nette	559 160 €	969 809 €
= Besoin résiduel de financement	-5 648 031 €	-6 897 157 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-5 648 031 €	-6 897 157 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	5 648 031 €	6 897 157 €
+ Variation du fonds de roulement	-5 648 031 €	-6 897 157 €
= Fonds de roulement de cloture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute de 985 000 € contre 592 000 € en 2019. L'évolution positive s'explique par la conjonction de 2 facteurs :

- ⇒ un accroissement des recettes de ventes d'eau calculées sur la base du compte administratif anticipé 2019 et en tenant compte de l'intégration des syndicats d'eau et d'assainissement dissous,

- ⇒ une diminution significative des charges courantes de fonctionnement, dont l'estimation en 2019 a été difficile en raison des transferts évoqués ci-dessus. Les charges courantes 2020 ont été calculées sur la base du compte administratif anticipé 2019.

Le service de l'eau est, par ailleurs, très peu endetté puisque l'épargne nette est quasiment semblable à l'épargne brute.

- des investissements à hauteur de 1 218 000 €. Ces travaux sont financés par l'épargne nette et une utilisation partielle du fonds de roulement. Il convient de préciser qu'une programmation pluriannuelle pour le renouvellement des installations d'adduction d'eau potable est en cours d'élaboration. Un accord-cadre à bons de commande, proposé séance tenante, permettra de mettre en œuvre ce programme dont le financement sera assuré par une ponction progressive sur le fonds de roulement.

BP 2020
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	76 110 €	78 610 €
= Produits courants	76 110 €	78 610 €
- Charges de personnel nettes	45 949 €	54 701 €
- Charges de fonctionnement courant	19 631 €	19 445 €
- Reversement AE		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>197 €</i>	<i>497 €</i>
= Charges courantes	65 777 €	74 643 €
= Excédent brut courant	10 333 €	3 967 €
+ Produits exceptionnels larges (hors cessions)	5 030 €	720 €
- Charges exceptionnelles	2 500 €	2 500 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés		
= Epargne de gestion	12 863 €	2 187 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	630 €	198 €
= Epargne brute	12 233 €	1 989 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>4 585 €</i>	<i>63 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	6 190 €	2 018 €
= Epargne nette	6 043 €	-29 €

Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	550 €	1 218 €
+ Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
+ Travaux non affectés	83 544 €	132 255 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	84 094 €	133 473 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	90 €	199 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	90 €	199 €
+ Cessions d'immobilisations	1 800 €	0 €
= Besoin total de financement	-82 204 €	-133 274 €
+ Epargne nette	6 043 €	-29 €
= Besoin résiduel de financement	-76 161 €	-133 303 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-76 161 €	-133 303 €

Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	76 161 €	133 303 €
+ Variation du fonds de roulement	-76 161 €	-133 303 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- une épargne brute de 2 000 € contre 12 000 € en 2019. Le budget 2020 intègre les immobilisations installées par l'ex-SIAEPA de Fontaine le Dun sur le domaine privé, dans le cadre de conventions signées avec les usagers concernés. Il en résulte une obligation d'amortir les biens transférés, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49.

- le montant de l'épargne brute ne permet pas de couvrir la dotation nette aux amortissements (63 000 €⁹). Le financement du renouvellement des immobilisations est donc assuré par une ponction sur les excédents budgétaires. Cela traduit **une situation structurellement déficitaire** qui nécessitera d'entamer une réflexion sur le financement des installations autonomes, dont la CCCA a l'obligation d'assurer l'entretien en application des conventions susmentionnées.

- les investissements programmés correspondent à du matériel informatique pour 1 218 €.

⁹ Dont 50 000 € pour les seules installations autonomes transférées par l'ex-syndicat d'assainissement de la Région de Fontaine le Dun.

Le budget présenté ci-après reprend la tranche annuelle 2020 du plan de financement.

BUDGET VIABILISATION ZI

(Comptabilité de stock)

	BUDGET 2020	
	Dépenses	Recettes
SECTION FONCTIONNEMENT		
TRAVAUX VIABILISATION (chap.011 + chap.65)	61 547 €	0 €
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.042)	360 877 €	380 442 €
VENTES DE TERRAINS	0 €	0 €
SUBVENTIONS		41 987 €
RESULTAT REPORTE (ligne 002)	0 €	0 €
Total	422 424 €	422 429 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.040)	380 442 €	360 877 €
AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL (chap. 16)	0 €	22 454 €
RESULTAT REPORTE (ligne 001)	2 889 €	0 €
Total	383 331 €	383 331 €

Par délibération n°150218-04 en date du 18 février 2015, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un nouveau budget annexe afin d'individualiser, dans une comptabilité de stock, l'opération de viabilisation d'une parcelle de 2,5 hectares sise sur la zone industrielle de Sasseville. Le plan de financement de cette opération de viabilisation fait l'objet d'une modification par délibération séance tenante.

Le suivi d'une telle opération en M14 est complexe puisqu'il s'agit de recenser tous les flux en section de fonctionnement afin de constater la constitution de stocks de terrains à vendre puis ensuite d'enregistrer les ventes de terrain au fur et à mesure des opérations de déstockage des parcelles.

Le montant de l'opération de viabilisation s'élève à 377 560 €¹⁰ pour 23 217 m² cessibles. **Le prix de vente des lots a été fixé à 8 € du m².**

¹⁰ La mise à jour du plan de financement sera soumise à l'approbation du Conseil Communautaire lors de sa séance du 04 mars 2020.

Le budget présenté ci-après reprend la tranche annuelle 2020 du plan de financement.

BUDGET VIABILISATION NOUVELLE ZONE DE DEVELOPPEMENT		
(Comptabilité de stock)		
	BUDGET 2020	
SECTION FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
TRAVAUX VIABILISATION (chap.011 + Chap. 65)	665 724 €	0 €
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.042)	114 685 €	765 877 €
VENTES DE TERRAINS	0 €	0 €
SUBVENTIONS	0 €	14 532 €
RESULTAT REPORTE (ligne 002)	0 €	0 €
Total	780 409 €	780 409 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
STOCKAGE DES TRAVAUX AU 31/12 (Chap.040)	765 877 €	0 €
AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET PRINCIPAL (chap. 16)	0 €	651 192 €
RESULTAT REPORTE (ligne 001)	0 €	114 685 €
Total	765 877 €	765 877 €

Par délibération n°170301-18 du 1^{er} mars 2017, le Conseil Communautaire a décidé de créer un nouveau budget annexe afin d'individualiser les dépenses et les recettes relatives à la viabilisation du parc d'activités tertiaires et scientifiques.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est propriétaire, sur les communes de St Riquier-Es-Plains et Ocqueville, de 5 parcelles. 3 parcelles sont situées sur St Riquier-Es-Plains cadastrées ZB05, ZB04, ZB 03 respectivement d'une contenance de 6 900 m², 44 360 m² et de 11 730 m². 2 parcelles sont situées sur Ocqueville cadastrées ZL 33 et ZL01 respectivement d'une contenance de 59 230 m² et de 2 380 m². Ces terrains constituent le secteur nommé « parc d'activités tertiaires et scientifiques » intégré dans la nouvelle zone de développement économique.

Le montant de l'opération de viabilisation est estimé à 1 929 206 € pour 75 375 m² cessibles. Compte-tenu du prix de vente des lots fixé à 15 € du m², il est nécessaire de prévoir une subvention d'équilibre d'un montant estimé à 356 863 €, à la fin du plan de financement.

BP 2020
BUDGET GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Tableaux financiers	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Produits fiscaux		
+ Dotations et subventions	0 €	0 €
+ Produits d'exploitation et autres produits gestions courante	32 325 €	34 278 €
= Produits courants	32 325 €	34 278 €
- Charges de personnel nettes	0 €	0 €
- Charges de fonctionnement courant	11 623 €	70 522 €
- DSC		
<i>- Restes à réaliser de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Charges courantes	11 623 €	70 522 €
= Excédent brut courant	20 702 €	-36 244 €
+ Produits exceptionnels (<i>dont subvention L. 2224-2</i>)	343 105 €	365 434 €
- Charges exceptionnelles	0 €	0 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €	0 €
- Impôt sur les sociétés	0 €	0 €
= Epargne de gestion	363 807 €	329 190 €
+ Produits financiers	0 €	0 €
- Charges financières	46 469 €	44 294 €
= Epargne brute	317 338 €	284 896 €
<i>Dotation nette aux amortissements à couvrir</i>	<i>308 532 €</i>	<i>320 000 €</i>
- Remboursement d'emprunts (<i>hors réaménagement</i>)	180 401 €	182 662 €
= Epargne nette	136 937 €	102 234 €
Tableau de financement de l'investissement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Dépenses réelles d'équipement	41 422 €	30 000 €
+ Dépenses d'investissement non affectées	321 244 €	362 730 €
+ Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>3 226 €</i>	<i>28 258 €</i>
= Dépenses d'investissement non financières	365 892 €	420 988 €
+ Dotations et subventions réelles d'équipement	3 937 €	4 920 €
+ Autres recettes réelles d'investissement	0 €	0 €
<i>+ Restes à réaliser</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
= Recettes d'investissement non financières	3 937 €	4 920 €
+Cessions d'immobilisations	8 422 €	0 €
= Besoin total de financement	-353 533 €	-416 068 €
+ Epargne nette	136 937 €	102 234 €
= Besoin résiduel de financement	-216 596 €	-313 834 €
+ Emprunts hors réaménagement	0 €	0 €
= Variation du fonds de roulement	-216 596 €	-313 834 €
Tableau du fonds de roulement	BUDGETS PRIMITIFS	
	BP 2019	BP 2020
+ Fonds de roulement reporté	216 596 €	313 834 €
+ Variation du fonds de roulement	-216 596 €	-313 834 €
= Fonds de roulement de clôture	0 €	0 €

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

- l'évolution des charges courantes s'explique essentiellement par :
 - le paiement des taxes foncières 2019 et 2020 : 22 260 €
 - des études : 25 000 €

• une épargne brute de 285 000 € provenant essentiellement de la compensation versée par le budget principal pour un montant de 361 000 € et de la redevance acquittée par le fermier, à hauteur de 32 000 €.

En l'absence de la compensation sur laquelle le Conseil est amené à délibérer chaque année en application de l'article L. 2224-2 du CGCT, le budget ne serait pas en mesure de comptabiliser les dotations nettes aux amortissements (320 000 €), dépenses obligatoires.

• le montant des investissements programmés s'élève à 30 000 € qui seront totalement autofinancés.

INVESTISSEMENTS 2020
(hors remboursements d'emprunts)
BUDGET PRINCIPAL - PISCINES COMMUNAUTAIRES

Code Op ou Chap.	AP ou HAP	Désignation	RAR 2019	BUDGET 2020
204	HAP	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 291 661 €	212 000 €
21	HAP	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 387 €	415 969 €
4581	HAP	TRAVAUX SUR ROUTES DEPARTEMENTALES	95 034 €	760 545 €
020	HAP	DEPENSES IMPREVUES	0 €	500 000 €
27	HAP	AVANCE REMBOURSABLE BUDGET ANNEXE VIABILISATION	0 €	651 192 €
204	HAP	SUBVENTION INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE PISCINES CTAIRES	0 €	281 110 €
20	HAP	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 384 €	35 200 €
<i>DIVERS</i>	<i>HAP</i>	<i>TRAVAUX NON AFFECTES</i>	<i>0 €</i>	<i>7 308 011 €</i>
21208	AP	Amenagements des espaces Lac	0 €	6 528 239 €
01201701	AP	PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE 2017 2020	0 €	1 223 052 €
21036	AP	Nouvelle zone de developpement	0 €	1 081 200 €
01201803	AP	PROGRAMME LED	0 €	1 000 000 €
21007	AP	Gros travaux avant-Port	0 €	750 000 €
01202001	HAP	GROS ENTRETIEN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	0 €	546 180 €
01201708	AP	ATTRIBUTION FDC AUX COMMUNES APCP	0 €	400 000 €
01201903	AP	ACHAT DE 2 CARS DSAP	0 €	380 000 €
04201901	AP	RENOVATION PISCINE DU LITTORAL	0 €	300 000 €
01202009	AP	RENOVATION CHALETS CLUSAZ	0 €	283 607 €
01201804	AP	Travaux de lutte contre les inondations	0 €	210 000 €
01202003	HAP	ACHAT CAMION DE COLLECTE	0 €	198 600 €
01201906	AP	SUBV REHABILITATION INSTALLATIONS ANC NON CONFORME	0 €	150 000 €
01202002	AP	TRAVAUX OUVRAGES AVANT-PORT ET FRANGE LITTORALE	0 €	150 000 €
21014	HAP	Acquisit° matériel informatique	16 567 €	136 514 €
01201905	AP	NOUVEAU SITE INTERNET TOURISTIQUE DE LA COTE ALBATRE	0 €	105 353 €
01202005	AP	BATIMENT TECHNIQUE DE STOCKAGE	0 €	80 000 €
01201806	AP	APCP CHEMINS DE RANDONNEES	0 €	60 000 €
20913	AP	Pistes cyclables	0 €	59 000 €
01201901	AP	AMENAGEMENT BASE DU LAC DE CANIEL ESPACES EN REGIE	0 €	57 427 €
0521	AP	Amenagmt envi. Basses Eaux	0 €	55 131 €
21505	AP	Memoire d'Albatre	0 €	51 012 €
01202006	AP	MISSIONS SPS BC OPC	0 €	50 000 €
01201807	AP	AMENAGEMENTS DE VOIRIE PMR	0 €	21 708 €
20912	HAP	Signalétique naut., tour. et env	2 786 €	15 000 €
21105	HAP	Acquisition instruments	0 €	12 300 €
01201801	AP	RENOUVELLEMENT FLOTTE NAUTIQUE	0 €	10 000 €
01202004	HAP	AMENAGEMENT GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES	0 €	10 000 €
21204	AP	Renouvellement Flotte Nautique	0 €	2 359 €
01201608	AP	HARMONISATION GESTION DES DECHETS MENAGERS FUSION	0 €	1 362 €
01201707	HAP	VELO ROUTE	11 673 €	912 €
01201602	HAP	ACQUISITION INSTRUMENTS MUSIQUE	16 338 €	0 €
01201605	HAP	ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION 2016	347 646 €	0 €
01201703	HAP	CHAR A VOILE	1 835 €	0 €
01201705	HAP	PORGRAMME ELECTRIFICATION 2017	34 547 €	0 €
01201802	HAP	ECLAIRAGE PUBLIC - ELECTRIFICATION 2018	131 120 €	0 €
01201902	HAP	VEHICULES ECO MOBILITE	240 €	0 €
01201907	HAP	RAMPÉ À BATEAUX VEULETTES	95 820 €	0 €
01201908	HAP	RÉFECTION CHEMIN PIÉTONNIER PISCINE VALLEE	56 832 €	0 €
20630	HAP	Op techniques pat 2006	42 775 €	0 €
20916	HAP	Aménagement des zones humides	18 736 €	0 €
21306	HAP	Télésurveillance sites CCCA	1 049 €	0 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts)			2 307 431 €	24 092 982 €

INVESTISSEMENTS 2020
(Hors remboursements d'emprunts)
BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE ZONES INDUSTRIELLES			RAR 2019	BP 2020
03201801	AP	REHABILITATION BATIMENT TECHMAN PHASE N°2	0 €	1 917 254 €
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	844 356 €
03202001	HAP	REHABILITATION DU COWORKING	0 €	95 000 €
03201601	AP	REHABILITATION BATIMENT TECHMAN PHASE N°1	0 €	83 561 €
41401	AP	REHABILITATION EX-USINE SYMPHONIE	0 €	14 347 €
NA	HAP	DIVERS	35 921 €	70 796 €
Total			35 921 €	3 025 315 €

BUDGET ANNEXE DELEGATION EAU			RAR 2019	BP 2020
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	6 813 283 €
05201701	AP	MBC RENOUVELLEMENT RESEAUX EAU POTABLE 2017-2020	0 €	650 000 €
05202002	HAP	RENOUVELLEMENT DES CLÔTURES SITES AEP	0 €	280 000 €
05201904	AP	RENOUVELLEMENT CONDUITES EAU ACIER BLOSSEVILLE	0 €	100 000 €
NA	HAP	TRAVAUX DIVERS	15 770 €	88 368 €
05201905	AP	SCHEMA DIRECTEUR ALIMENTATION EN EAU POTABLE	0 €	50 000 €
05202001	AP	RENOUVELLEMENT CONDUITE EAU CANOUVILLE	0 €	35 000 €
05201902	HAP	ACCORD CADRE MAÎTRISE D'ŒUVRE EAU POTABLE	15 570 €	15 000 €
05201601	AP	RENOUVELLEMENT CONDUITE EAU VEAUVILLE ST VAAST	0 €	583 €
05201901	HAP	MODELISATION HYDRAULIQUE TERRITOIRE CCCA	36 960 €	0 €
Total			68 300 €	8 032 234 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DELEGATION			RAR 2019	BP 2020
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	4 009 385 €
31503	AP	NOUVELLE TRANCHE D'ASSAINISSEMENT MANNEVILLE/GUEUTTEVILLE/CAILLEVILLE	0 €	1 246 460 €
06201601	AP	TRANSFERT DES EFFLUENTS DU SECTEUR DE PALUEL VERS VEULETTES	0 €	950 000 €
4581	HAP	TRAVAUX POUR COMPTES DE TIERS : RACCORDEMENTS SUR ASST COLLECTIF	1 073 187 €	887 490 €
31504	AP	RECONSTRUCTION STEP DE BOSVILLE	0 €	569 271 €
06201701	AP	MBC RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT 2017-2020	0 €	372 160 €
06201801	AP	EXTENSION ZONE DE COLLECTE DE BLOSSEVILLE	0 €	300 000 €
0900	HAP	GROS INVESTISSEMENTS DIVERS SUR LE RESEAU	3 373 €	100 000 €
0500	HAP	REHABILITATION DES SITES DE TRAITEMENT	0 €	40 000 €
06201902	AP	SCHEMA DIRECTEUR ASSINISSEMENT	0 €	50 000 €
06201901	HAP	ACCORD-CADRE MAÎTRISE D'ŒUVRE ASST	0 €	16 000 €
NA	HAP	TRAVAUX DIVERS SUR RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	60 125 €	1 820 €
Total			1 136 686 €	8 542 586 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			RAR 2019	BP 2020
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	132 255 €
NA	HAP	MATERIEL INFORMATIQUE	0 €	1 218 €
Total			0 €	133 473 €

BUDGET ANNEXE LAC DE CANIEL			RAR 2019	BP 2020
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	382 195 €
08201901	AP	AMENAGEMENT BASE DU LAC DE CANIEL ESPACES EN AOT	0 €	72 224 €
NA	HAP	TRAVAUX DIVERS ET EQUIPEMENTS	25 303 €	0 €
Total			25 303 €	454 419 €

INVESTISSEMENTS 2020
(Hors remboursements d'emprunts)
BUDGETS ANNEXES

BUDGET PORT INTERCOMMUNAL DE ST VALERY EN CAUX			RAR 2019	BP 2020
1101	AP	AIRE TECHNIQUE OUEST : MISE AUX NORMES	0 €	293 124 €
NA	HAP	TRAVAUX GROS ENTRETIEN DES BÂTIMENTS PORTUAIRES	0 €	59 072 €
09201901	AP	CHANGEMENT DES PONTONS	0 €	30 000 €
NA	HAP	VEHICULE LEGER ET BER ROULANT	0 €	30 500 €
NA	HAP	TRAVAUX, EQUIPEMENTS, MATERIEL	21 028 €	11 000 €
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	10 000 €
Total			21 028 €	433 696 €

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ORDURES MENAGERES			RAR 2018	BP 2019
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	219 669 €
NA	HAP	DEFIBRILLATEUR	0 €	1 450 €
Total			0 €	221 119 €

BUDGET ANNEXE GOLF DE LA CÔTE D'ALBÂTRE			RAR 2019	BP 2020
NA	HAP	TRAVAUX NON AFFECTES	0 €	362 730 €
NA	HAP	TOILETTES SECHES	0 €	21 600 €
NA	HAP	INTERCONNEXION DES BASSINS	0 €	8 400 €
NA	HAP	TRAVAUX ACOUSTIQUE RESTAURANT	27 118 €	0 €
NA	HAP	ECHANGE DE PARCELLE ET FRAIS GEOMETRE	1 141 €	0 €
Total			28 258 €	392 730 €

3^{ème} Partie : La dette de la Communauté de communes

Encours : 10,9 M€ €

Nombre d'emprunts : 72

Sur la base de la population INSEE 2019¹¹ (28 770 habitants), **l'encours de la dette s'établit à 379 € par habitant** contre 1 000 € par habitant¹² au niveau national pour les communautés de communes à fiscalité additionnelle.

La Communauté de communes dispose donc d'un portefeuille d'emprunts assortis de taux d'intérêt et de maturités différents car souscrits à des dates différentes pour des durées variables. Le tableau d'amortissement prévisionnel de la dette peut être caractérisé par 2 paramètres représentatifs du coût et de la durée moyenne des remboursements :

- le coût agrégé de la dette est mesuré à l'aide du taux actuariel
- la durée résiduelle moyenne est mesurée à l'aide de la duration

⇒ Taux actuariel : 1,50%

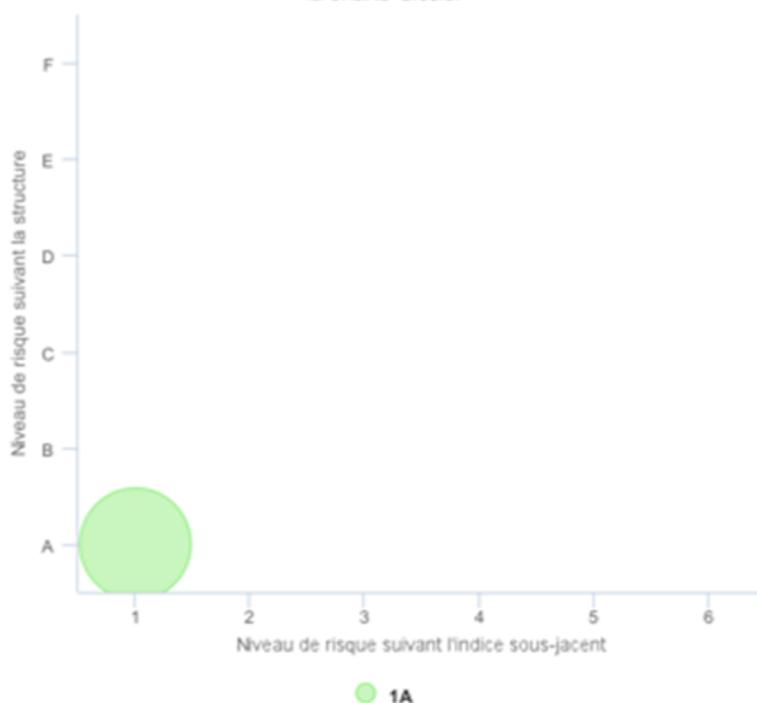
⇒ Duration : 6 ans

La structure d'exposition de la dette propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre présente un profil très sécurisé puisque les risques sont nuls pour 100% de l'encours total (classé A-1 selon la charte Gissler).

¹¹ Fournie par la fiche individuelle DGF 2019.

¹² Source : P. 169 du Rapport sur les finances publiques locales 2018, Observatoire des finances publiques locales.

Classification de l'encours au 01/01/2020 en début de journée selon la charte Gissler



L'encours de la dette se répartit comme suit au budget primitif 2020 :

Répartition de l'encours par budget

Budget	%	Montant
Budget Assainissement (DSP)	40	4 368 000 €
Budget Golf de la Cote d'Albatre	32	3 507 000 €
Budget Principal	19	2 030 000 €
Budget Zones Industrielles	7	746 000 €
Budget Port de St Valery	1	119 000 €
Autres	1	120 000 €
TOTAL		10 890 000 €

L'annuité globale pour l'ensemble des budgets est ainsi décomposée :

ANALYSE BUDGETAIRE	
ANNUITE 2020	1 407 210 €
Amortissement (capital)	1 253 764 €
Intérêts	153 446 €

Il en résulte le besoin de financement consolidé suivant :

ESTIMATION DU BESOIN DE FINANCEMENT <i>(au sens de l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques)</i> Tous budgets confondus CCCA	
Emprunts inscrits en recettes en 2020	113 619 €
Remboursement en capital 2020	1 253 764 €
Remboursement net prévu en 2020	-1 140 145 €

La CCCA se désendetterait, a minima, à hauteur de 1 140 000 €, au cours de l'exercice 2020.

4^{ème} Partie : Les Ressources Humaines

Depuis une dizaine d'années, des actions ont été engagées afin d'ajuster les effectifs au plus près des besoins de l'établissement public, en continuant de rendre un service public de qualité.

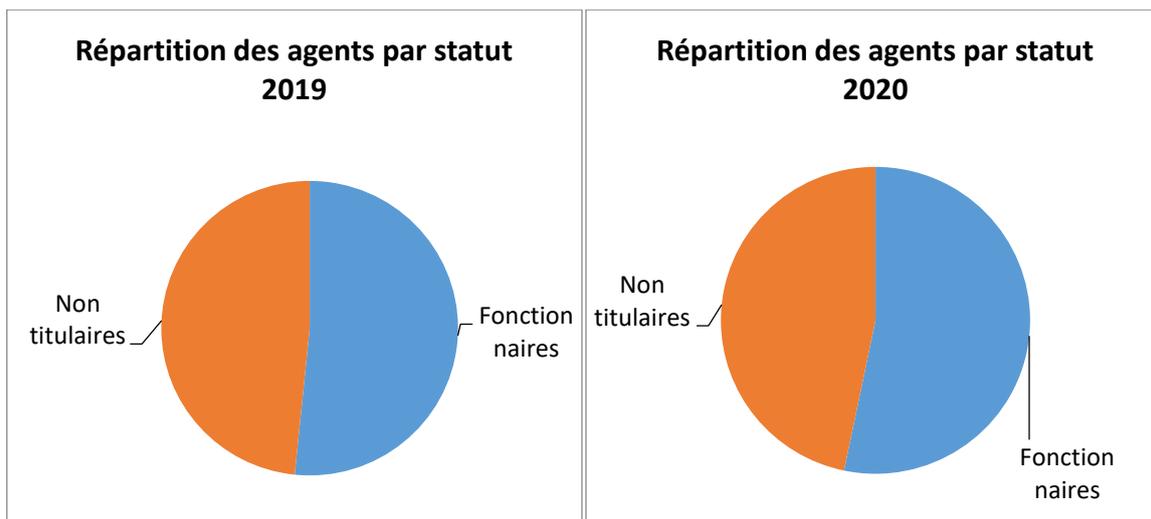
Pour élaborer 2020, il a été utile d'analyser la structure des effectifs et la structure des dépenses de personnel. Chaque service a établi un état transversal de ses besoins en personnel en explicitant les écarts potentiels du nombre d'équivalents temps plein avec 2019.

4.1 – La structure des effectifs de la Communauté de Communes

AU 1^{er} janvier 2020, les effectifs de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre s'établissent à 306 agents, selon la répartition suivante :

- Fonctionnaires (stagiaires et titulaires) : 163, soit 144.20 ETP
- Non titulaires (dont 3 apprentis) : 143, soit 126.50 ETP

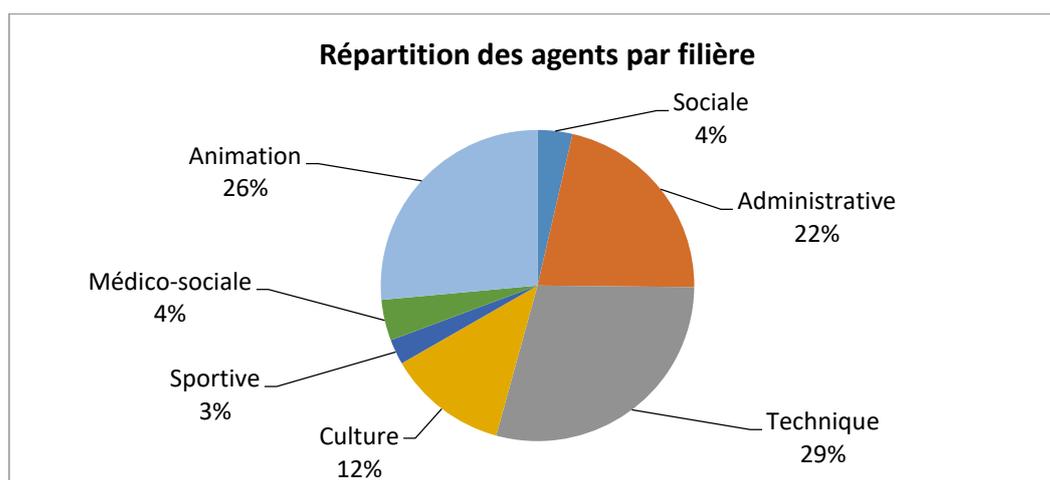
4.1.1 - Répartition des effectifs par statut



Le graphique ci-dessus met en exergue une augmentation de la proportion de fonctionnaires en 2020.

Cela s'explique par le recrutement d'agents titulaires sur des emplois permanents suite à mobilité, et par la reprise, par voie de transfert, d'un agent titulaire suite à la restitution de la compétence tourisme aux communautés de communes membres du PETR, à compter du 1^{er} janvier 2020.

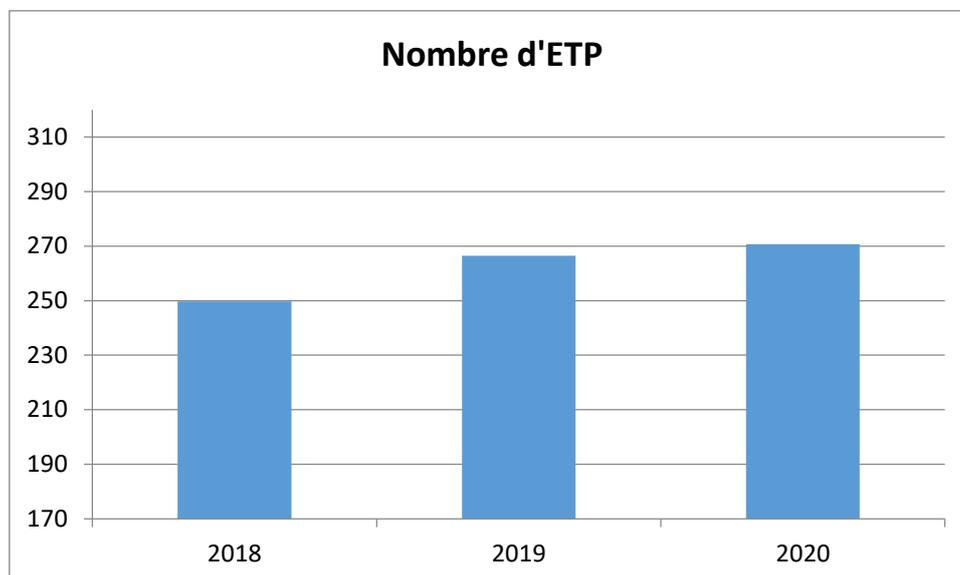
4.1.2 Répartition des effectifs par filière



Les effectifs se répartissent principalement sur les filières administratives, techniques et d'animation.

4.1.3 Répartition des effectifs par équivalent temps plein

	2018	2019	2020
Equivalents temps plein	249.77	266.5	270.71



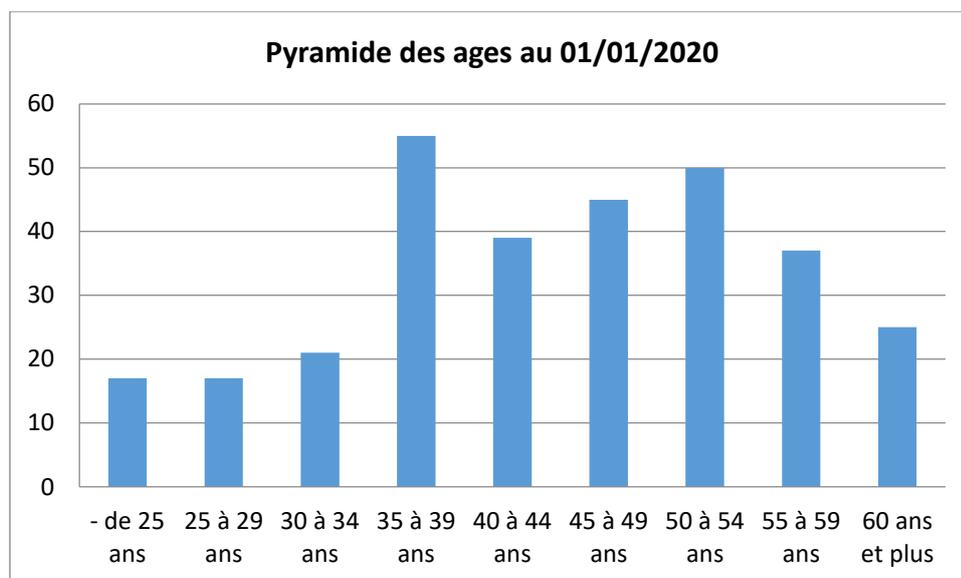
4.1.4 Répartition des effectifs par catégorie exprimée en pourcentage

CATEGORIES	2018	2019	2020
A	6%	6%	8%
B	26%	26%	24%
C	69%	68%	68%
TOTAL	100%	100%	100%

Les agents relevant de la catégorie C représentent plus des 2/3 des effectifs de l'établissement public. L'augmentation de la proportion de personnel de catégorie A s'explique par l'intégration des Educateurs de Jeunes Enfants en catégorie A et par l'évolution d'un cadre B en cadre A par la voie de la promotion interne.

4.1.5 Pyramide des âges

	- de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 ans et +
Nombre d'agents	17	17	21	55	39	45	50	37	25



La moyenne d'âge de la collectivité se situe à 44 ans. Cela signifie que le personnel est constitué majoritairement d'agents susceptibles de faire valoir leurs droits à pension de retraite au cours des prochaines années. La pyramide fait ressortir un nombre important de personnel au-delà de 45 ans.

Cette situation conduit naturellement l'établissement public à s'interroger sur la nécessité de mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) de nature à préserver la collectivité d'une perte de compétences suite à un départ massif d'agents en retraite.

4.2 – L'évolution des charges de personnel

Les crédits liés aux dépenses de personnel¹³ sont proposés en 2020, à hauteur de **10,9 M€ contre 10.2 M€ en 2019**, soit 30 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce poste de dépenses comporte notamment le traitement indiciaire, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires (NBI), les heures supplémentaires, les frais de déplacements, la formation.

En 2020, on observe une baisse de la cotisation du Centre de Gestion qui passe de 0.8 % de la masse salariale à 0.7 %, suite à la décision du Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

¹³ Dépenses nettes des retraitements liés au chapitre 013 « Atténuations de Charges » et aux flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes (refacturations).

Les charges de personnel progressent en 2020 sous l'effet combiné des principaux facteurs suivants :

- ✓ le glissement vieillesse technicité (GVT) estimé à 2% de la masse salariale,
- ✓ l'évolution de carrière positive de 5 agents suite à promotion interne,
- ✓ la poursuite du déploiement de la réforme « Parcours professionnels carrières et rémunérations » (PPCR) : Ce protocole PPCR mis en place entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2020, en fonction des catégories (A, B ou C), et des cadres d'emplois se traduit par une refonte des grilles indiciaires avec la revalorisation des indices bruts (IB) et des indices majorés (IM), par le transfert primes/points, et le reclassement de personnel. Ce protocole, gelé dans sa mise en œuvre en 2018 se situe dans sa dernière phase d'application,
- ✓ la restitution de la compétence tourisme aux communautés de communes membres du PETR.

TOUS BUDGETS CONFONDUS

	CA 2018	CA 2019	BP 2020
CHARGES DE PERSONNEL NETTES (Chap. 012 - c/70841 - Chap. 013)	9 909 923,00 €	10 228 249,70 €	10 884 205 €

Les autres composantes de la rémunération

Les frais de déplacement et la formation

	2018	2019	BP 2020
Formation	27 753 €	46 264 €	49 650 €
Frais de déplacements	14 421 €	14 941 €	25 530 €

La NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)

La NBI suit la progression de la rémunération des agents. 27 465 € ont été prévus en 2020.

Les avantages en nature

Les avantages en nature recensés en 2020 se répartissent comme suit :

- Avantage en nature logement (concession par nécessité absolue de service) : 1 agent
- Avantage en nature repas : 7 agents
- Avantage en nature véhicule : 1 agent

Nombre d'heures supplémentaires/complémentaires rémunérées

Années	2017	2018	2019
Nombre d'heures supplémentaires /complémentaires rémunérées	6 978	5 790	7 270

Source : données SEDIT 2019

L'évolution positive constatée entre 2018 et 2019 s'explique par la nécessité de recourir à du personnel en place pour suppléer l'absence d'agents placés en arrêt maladie.

Le régime indemnitaire

La Communauté de Communes a mis en place le RIFSEEP depuis le 1^{er} janvier 2018. Cela n'a eu aucune incidence sur la masse salariale puisqu'il a été décidé de transposer les montants perçus au titre des anciennes primes sur le nouveau régime indemnitaire.

866 235 € sont prévus en 2020 au titre du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents susceptibles d'en bénéficier, à l'exclusion des emplois saisonniers.

Toutefois, ce poste est susceptible d'évoluer dans les prochaines années, en cas de réglementation opposable aux techniciens et aux ingénieurs.

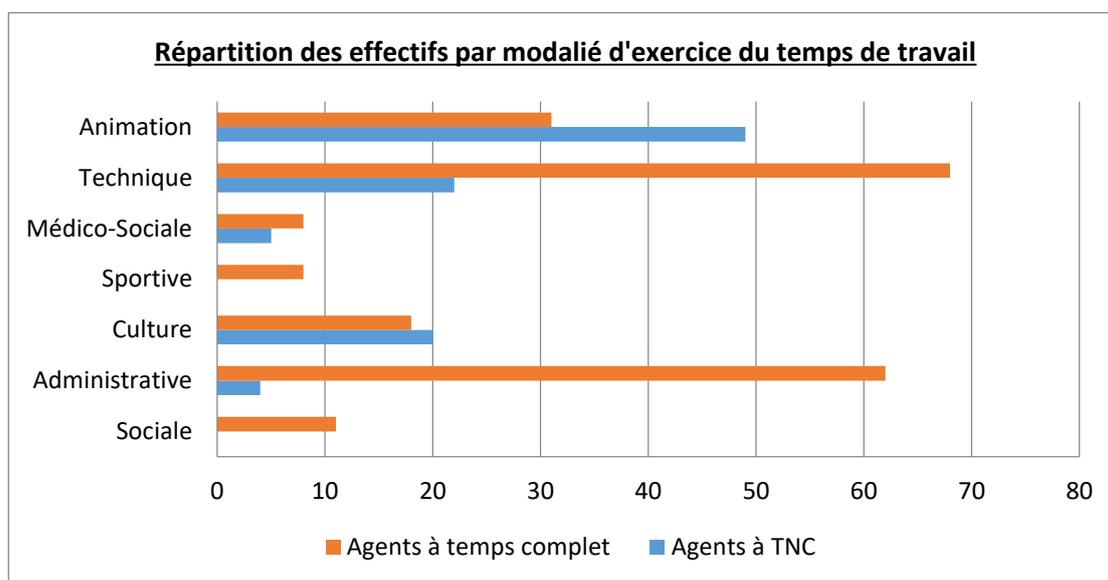
4.3 – Informations relatives au temps de travail

En contrepartie du maintien de la durée hebdomadaire à 39 heures, les personnels communautaires bénéficient de 20 jours RTT. Les agents travaillant selon un cycle spécifique dont la durée hebdomadaire, définie après concertation, est inférieure à 39 heures, bénéficient d'un nombre de jours calculé au prorata.

Répartition des effectifs par modalité d'exercice du temps de travail

toutes filières confondues

	Sociale	Administrative	Culture	Sportive	Médico-sociale	Technique	Animation
Agents à TNC	0	4	20	0	5	22	49
Agents à temps complet	11	62	18	8	8	68	31



Le graphique ci-dessus montre que globalement 2/3 des agents travaillent à temps complet, contre 1/3 à temps non complet. Cette proportion est relativement différente pour la filière administrative qui comprend essentiellement des agents à temps complet.

Conclusion

Le budget 2020, tel que proposé, offre un niveau de service de qualité à la population et un accompagnement renforcé des 63 communes. Ces propositions budgétaires interviennent :

- sans augmentation des taux d'imposition, dans un contexte incertain de réforme de la fiscalité locale,
- sans recours à l'emprunt.

La préservation des grands équilibres budgétaires permet à l'établissement public de continuer à se désendetter et offre un cadre financier favorable pour les futurs projets d'investissement.